

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE
LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 30 MAI 1995

Disparus dans la brume

L'auto d'un couple gaspésien retrouvée maculée de sang

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ TOURELLE — La Sûreté du Québec mettait tout en œuvre hier soir pour élucider la disparition mystérieuse d'un couple de Tourelle en Gaspésie, Victorien Vallée, 61 ans, et sa conjointe Claudette Servant, 55 ans.

C'est le fils du couple, Jimmy, qui a signalé la disparition aux policiers. « M. Vallée s'est rendu à la résidence du 28, rue Champlain, tôt ce matin (hier), précise l'agent Latour. À son arrivée, il s'est aperçu que la porte arrière était défoncée et que ses parents étaient absents. Par la suite, l'homme s'est rendu au garage pour constater que l'automobile de sa mère était également disparue. » L'automobile, une Ford Taurus 1994,

a été découverte, peu après midi, par un patrouilleur de la SQ. Le véhicule était abandonné, vide, sur une route peu fréquentée, à quelque 300 mètres du havre de pêche de Tourelle.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, du sang humain maculait le coffre du véhicule présumément volé, le garage et l'allée qui y mène. Une quantité appréciable de sang aurait également été observée, par des proches, dans la résidence du couple Val-

lée-Servant. La SQ refuse toutefois de confirmer cette dernière information.

Des membres de la famille ont aussi affirmé que rien n'avait disparu à l'intérieur de la résidence tourelloise. Au surplus, les verres correcteurs, le portefeuille de M. Vallée et son contenu

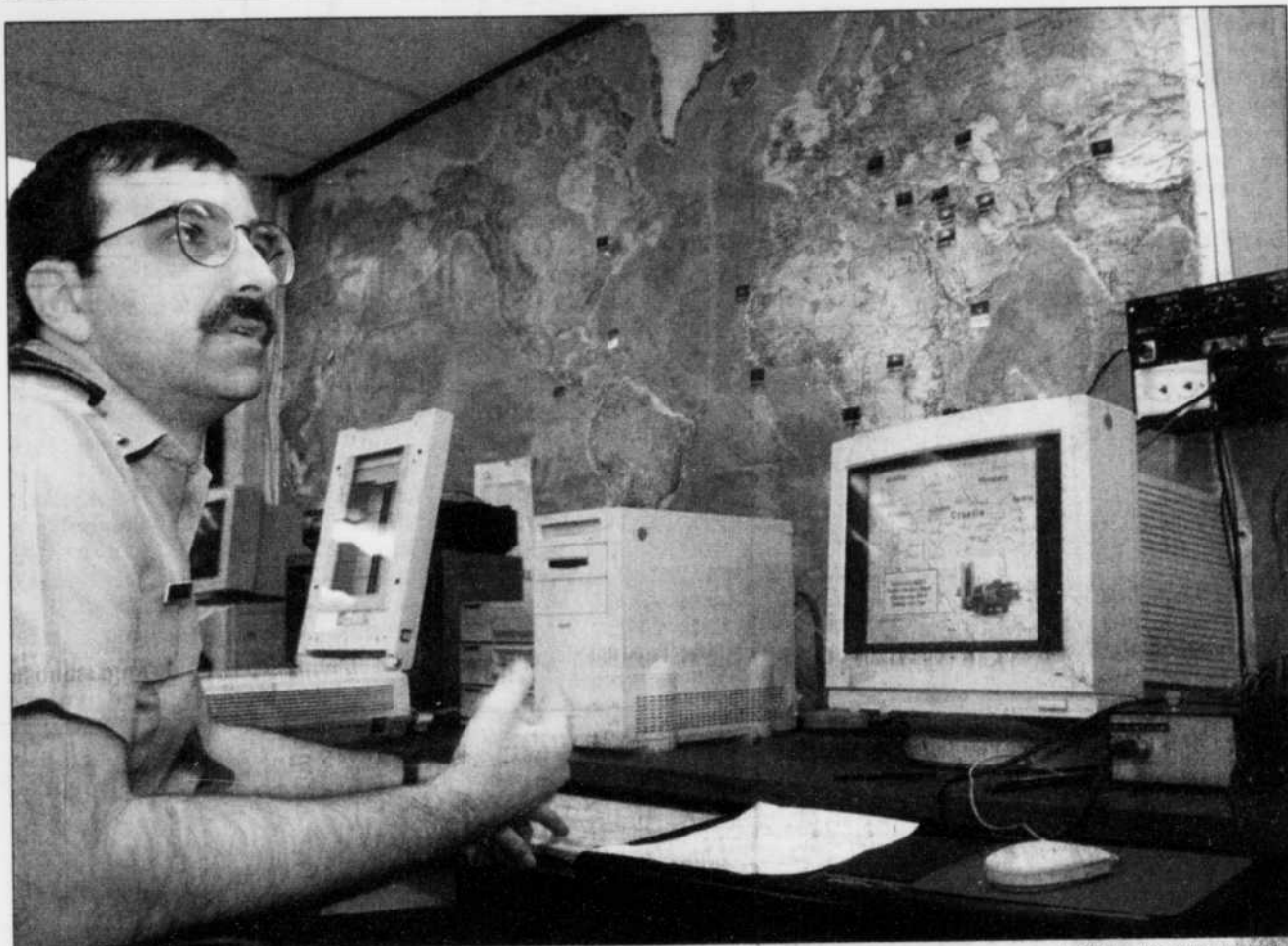
Voir DISPARITION en A2 ➤

AUTRE TEXTE

■ Le village consterné Page A3



Victorien Vallée et sa conjointe Claudette Servant n'ont pas été revus depuis dimanche soir.



Officier responsable du renseignement au quartier général de la base de Valcartier, l'adjudant Pierre Murre-Labarthe cumule, grâce à ses ordinateurs, toutes les informations relatives au conflit. Lors des réunions de l'état-major, ses cartes seront fort utiles pour évaluer le déploiement des belligérants.

OTAGES EN BOSNIE

Déluge d'appels des familles à Valcartier

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ VALCARTIER — Au deuxième étage du quartier général de la base de Valcartier, une dizaine de militaires ont, jour et nuit, l'oreille tendue vers l'ex-Yougoslavie. Entourés d'ordinateurs ultramodernes et d'un système sophistiqué de téléphonie, ils composent le nerf central du noyau de communications entre les militaires québécois déployés en Bosnie et en Croatie et leurs familles qui sont dans l'attente de nouvelles.

« Ce qu'on essaie de négocier là-bas, finit par dire le capitaine Jocelyn Larroche, responsable des relations publiques à la base, c'est de permettre aux huit otages détenus par les Serbes d'entrer en communication avec leurs familles. » Cette fois-ci, l'armée canadienne a décidé de jouer une carte différente de

celle qu'elle avait l'habitude de servir. C'est la consigne du black-out. Plus question, comme auparavant, de di-

Voir VALCARTIER en A2 ➤

AUTRES TEXTES

■ Rôle canadien à revoir Page A7
■ La carotte et le bâton Page A12

Les pompes funèbres roulent sur l'or

DEUXIÈME DE QUATRE

« Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade », disait Yvon Deschamps. Une évidence qui va bien au-delà de l'humour. Le Canada est riche et en santé. L'Afrique est pauvre et malade. Et c'est ce qui explique pourquoi le sida a pris une proportion aussi inquiétante dans ce continent.

Les hôpitaux sont engorgés, les médecins débordés, les médicaments inaccessibles, les journaux regorgent d'avis de décès et les pompes funèbres roulent sur l'or.

La Côte d'Ivoire est séropositive à 12% et le Burkina Faso, à 7%. D'ici l'an 2000, plus de deux millions de personnes seront porteuses du sida dans ces pays cumulant 20 millions d'habitants. En 1998, les cas de sida auront doublé chez les adultes et les enfants ivoiriens et le nombre d'orphelins du sida aura été multiplié par quatre, passant de 77 972 en 1993 à près de 300 000.

Les femmes enceintes sont de plus en plus touchées par cette épidémie, qui a pris une dimension mondiale et est maintenant qualifiée de pandémie. 16% d'entre elles sont séropositives dans la région urbaine de la Côte d'Ivoire, et 11% au Burkina Faso. Les prostituées font partie des groupes les plus à risques: plus de 80% des filles de joie de la capitale ivoirienne sont porteuses du virus.

Comme si ce n'était pas suffisant, l'Afrique de l'Ouest doit composer avec deux formes de virus du sida, le VIH1 et le VIH2. Le premier est connu de tous et fait des ravages aux quatre coins de la planète. Le second est spécifique à l'Afrique de l'Ouest et présente une période d'incubation plus longue, pouvant aller jusqu'à 20 ans.

On ne peut donc pas encore évaluer l'impact qu'aura la propagation de ce dernier virus sur la population. Et on peut comprendre pourquoi les Ivoiriens et les Burkinabès frémissent.



Julie Lemieux
Le Droit

L'AFRIQUE
PAUVRE ET
MALADE
SIDA

Voir SIDA en A2 ➤

Cessez vos chicanes de clocher, dit Parizeau à Montréal et Québec

Un statut particulier accordé à la métropole

FRÉDÉRIC TREMBLAY
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Après avoir promis un développement exceptionnel à la Vieille Capitale advenant la souveraineté, le premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, reconnaît maintenant un statut particulier à la ville de Montréal.

Dans un discours livré hier devant les membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Parizeau a aussi appelé à la fin des hostilités entre Québec et Montréal.

« Montréal est la métropole de tous les Québécois, et chacun a intérêt à ce qu'elle soit dynamique et prospère. Québec est la capitale nationale de tous les Québécois, et chacun devrait se réjouir qu'elle ait enfin les moyens de sa vocation », a déclaré M. Parizeau.

Celui-ci s'est dit troublé de constater qu'il y ait « depuis quelque temps, dans certains quartiers, des réflexes, je vous le dis franchement, de chiffonniers, en réaction à l'action du gouvernement envers la ville et la région de Québec. Des réflexes sans commune mesure avec l'importance des actions ou des sommes en cause ».

Jacques Parizeau croit que les Montréalais ne devraient pas s'inquiéter des avantages dont Québec pourrait jouir si la souveraineté devait se réaliser. « En quoi la métropole souffrira-t-elle que des ambassades s'installent dans telle ou telle rue de Québec? En quoi est-ce que ça serait au détriment de Montréal? Je ne vois pas », a

soumis le leader souverainiste.

Pour illustrer la compatibilité des intérêts de Québec et de Montréal, Jacques Parizeau a cité le cas du départ des Nordiques. « Cette perte imposée par la réalité économique, est une perte pour tous les Québécois, y compris pour le grand supporter des Canadiens de Montréal qui vous parle », a argué M. Parizeau, qui se souvient que les soirées de hockey au Forum étaient rarement plus palpitantes que lorsque les Nordiques y jouaient.

Au lieu de se comparer à Québec, la métropole, estime M. Parizeau, devrait plutôt se mesurer à des joueurs de sa taille.

« Quand Montréal se compare, elle doit se comparer elle aussi aux grandes villes internationales. C'est ici qu'a eu lieu, il y a quatre ans, le sommet des grandes villes du monde », rappelle le premier ministre. C'est dans cet esprit que M. Parizeau se dit disposé à reconnaître un statut particulier à Montréal, qui n'est ni une ville, ni une région québécoise comme les autres, convient-il.

« Vous le savez, ce n'est pas le gouvernement péquiste qui s'oppose aux concepts de statut particulier ou de société distincte. Je pense qu'à plusieurs égards, nous devons concrétiser, ensemble, la spécificité montréalaise. Et ce doit être vrai aussi dans l'organisation du pouvoir public, dans le traitement accordé à Montréal par le gouvernement québécois ».

Jacques Parizeau signale que Montréal constitue le centre économique du Québec, « l'avancement de notre savoir scientifique et technique, la place principale de notre culture, notre porte sur le monde ».

« Montréal devrait se comparer à des joueurs de sa taille »

LE QUÉBEC

Gendron se rétracte

Le ministre avait accusé un autre producteur privé d'électricité de se livrer au blanchiment d'argent.

PAGE A7

LA RÉGION

Ex-policier condamné

L'ancien agent de Québec est trouvé coupable d'avoir eu des contacts sexuels avec sa fillette de 2 ans.

PAGE A5

LA MÉTÉO



Maximum 19, Minimum 10

Nuageux ce matin, ensoleillé cet après-midi. Demain, nuageux avec éclaircies. Détails page S16

QUÉBEC, 99c ANNÉE, NO 150
FLORIDE 1,50\$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 60c PLUS T.P.S. T.V.Q.
50c PLUS T.P.S. T.V.Q.

WOOD GUNDY **7 3/4%**
4 ANS
25 000\$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification
692-4200

LES RETOURNÉS

VALCARTIER

Consigne de l'armée: black-out sur l'identité des otages

Suite de la Une

vulguer le nom des soldats coincés dans cette guerre. Une guerre sauvage et un déploiement dont les conséquences, au retour des soldats, sont de plus en plus contestées.

Dans les officines du ministère de la Défense, des rapports, a déjà publié LE SOLEIL, critiquent le déploiement répété des militaires canadiens en Bosnie-Herzégovine.

Le capitaine Laroche, comme les autres officiers de la base, ne voit pas passer les minutes. Un de ses collègues rapporte que, depuis jeudi, pas moins de 1200 appels sont entrés à la base de la part de parents soucieux de s'informer de la condition des leurs.

«On a dit à nos gens qu'on allait les appeler si des problèmes surviennent», soutient le capitaine Laroche. Mais il ne semble pas que le mot d'ordre ait été suivi.

Le pire appel téléphonique que les familles craignent, c'est celui du «père», l'un des six aumôniers, catholiques ou protestants, ces pasteurs qui accompagnent les soldats dans les bons et les mauvais moments de la vie.

«Sur place, confie le capitaine Laroche, nous avons une équipe de 11 personnes, toutes issues du milieu civil, qui forment le service de soutien à la famille. Ce sont des épouses de soldats, des psychologues ou des travailleurs sociaux qui viennent réconforter ou aider les gens en cas de pépin.»

Mais ce qu'aucune famille ne souhaite, c'est l'appel de l'aumônier. «Dans ce cas-là, confie le militaire, les explications ne sont pas longues. Les larmes viennent vite.»

Le capitaine Laroche se défend d'utiliser une version différente sur les causes du black-out. Dans un premier temps, l'armée disait que les noms des otages ne pouvaient être révélés parce que les familles n'avaient pas toutes été informées. Puis, on a soutenu que les familles des otages réclamaient elles-mêmes la discrétion. «La dernière fois, raconte M. Laroche, l'épouse de l'un des otages a reçu presque une centaine d'appels de journalistes. En plus du stress qu'elle avait à vivre, cette femme devait composer avec la presse.»

Mais alors comment expliquer que les seuls noms d'otages qui circulent soient ceux des militaires anglophones et non ceux de la base de Valcartier.

«C'est facile à répondre, soutient le capitaine Laroche. Dans un cas, le nom du soldat était visible sur les images diffusées par CNN et dans l'autre ce sont les Serbes qui ont dévoilé à la presse l'identité du soldat.»

Le militaire insiste pour dire que les militaires canadiens sont sous la supervision de la FORPRONU, l'organisation internationale qui supervise l'opération des Casques bleus. «Nous agissons selon les directives. C'est le même cas au niveau politique. On fera ce que le gouvernement nous dira de faire. À savoir continuer ou revenir au pays.»

AUJOURD'HUI

Message aux familles des militaires



Gilbert Lavoie
est le
rédacteur en chef

Huit militaires de Valcartier sont retenus en otage par les Serbes depuis le week-end. L'armée refuse de dévoiler leur identité. Hier, j'ai tenté de connaître la raison d'un tel mutisme.

Premier appel: l'attaché de presse du ministre David Collette de la Défense, Stéphane Corbin.

«M. Corbin, pourquoi ne pas dévoiler les noms?»

«C'est par respect pour les familles des militaires concernés qui ont exprimé une certaine réticence à ce que les identités soient dévoilées. Il faut parler au quartier général pour en savoir davantage.»

Deuxième appel: le responsable des relations avec les médias du quartier général, le capitaine Christian Lemay.

«Capitaine, pourquoi refuse-t-on de dévoiler les noms?»

«C'est à la demande des gens sur le terrain. Parmi les huit soldats détenus, certains ont demandé que leur identité ne soit pas dévoilée. La situation là-bas est déjà très tendue, ils ne veulent pas de pression supplémentaire.»

«Bon... il y en a combien qui ont demandé le secret, capitaine? Un sur huit, quatre sur huit, huit sur huit?»

«Je ne sais pas. Appelez le capitaine Jocelyn Laroche, à Valcartier.»

Troisième appel: le capitaine Laroche.

«Capitaine Laroche, pourquoi refuse-t-on de dévoiler les noms?»

«Qu'est-ce que vous allez faire avec?»

«Ben, c'est l'affaire, on va les publier, puis on va interviewer les familles.»

«Ben justement, c'est les familles qui ont demandé qu'on garde les noms secrets. Elles ont le stress d'avoir à vivre avec ça, elles ne veulent pas se faire acher par les journalistes.»

«Mais capitaine Laroche, votre collègue Lemay d'Ottawa dit que c'est les otages qui ont décidé ça, pas les familles...»

«Ben, c'est les familles... et les militaires. De toute façon ça ne vient pas de moi, ça vient d'Ottawa, de la Yougoslavie.»

Conclusion: c'est vrai que dans le malheur, certaines personnes ne veulent pas voir les journalistes. Mais c'est aussi vrai que d'autres veulent les voir. Et c'est notre métier de les rencontrer. Si tout le monde agissait comme l'armée canadienne, dans le cas présent, il n'y aurait pas de nouvelles dans le journal. Lorsqu'une tragédie fait des victimes, nos journalistes vont voir les familles. Dans certains cas, on nous ferme la porte, et nous respectons cela. Dans d'autres cas, on nous ouvre tout grand la porte. Et parfois, l'information ainsi obtenue s'avère très utile aux policiers et coroners chargés d'élucider ou de prévenir la tragédie.

Il n'appartient pas à l'armée de décider si les familles de nos militaires détenus en otage par les Serbes doivent ou non rencontrer les médias. Cette décision appartient aux familles.

DISPARITION

Des recherches intensives

Suite de la Une

ont été découverts, intacts, à l'intérieur du domicile.

«Aucune hypothèse n'est écartée pour le moment, affirme l'agent Jean-Bruno Latour de la SQ. Nous sommes à la recherche d'indices qui pourraient nous mener sur une piste sérieuse mais, pour l'instant, nous ne pouvons expliquer cette disparition. Nous savons toutefois qu'un acte criminel (introduction par effraction) a été commis.»

«Nous avons fait appel au maître de chien, à des plongeurs et à un hélicoptère pour tenter de localiser les disparus ou des indices. Quelques amis de la famille ont entrepris des recherches en véhicules tout-terrain.» Les efforts devaient se poursuivre jusqu'à tard hier soir pour repen-

dre ce matin.

Les policiers ont également demandé la collaboration du public. «Nous cherchons à savoir qui, du couple ou d'individus non identifiés, auraient utilisé l'automobile familiale dans la nuit de dimanche ou tôt lundi matin.»

Jusqu'ici, la SQ aurait obtenu plusieurs informations qui doivent être vérifiées une à une.

Victorien Vallée et Claudette Servant, un couple sans histoire, ont été vus vivants pour la dernière fois vers 23 h 30, dimanche. Leur disparition a semé tout un émoi dans ce paisible village gaspésien. Tous tentent, sans succès, d'expliquer cette mystérieuse affaire.

Des proches sont toutefois persuadés qu'ils ont été victimes d'une tentative de vol qui a mal tourné.

SIDA

De belles funérailles plutôt que des médicaments

Suite de la Une

sont d'inquiétude à l'idée de devoir affronter un virus encore plus mortel que le sida, celui de l'Ebola, qui fait actuellement des ravages au Zaïre.

Malgré ces faits accablants, les autorités gouvernementales de l'Afrique de l'Ouest persistent à dire qu'il ne faut surtout pas être alarmiste. Les dirigeants ont peur que le sensationnalisme des médias sape le moral des habitants.

«De plus en plus, l'action contre le sida est réfléchie et ciblée, explique le coordonnateur du programme national de lutte contre le sida au Burkina Faso, le docteur Jean-Gabriel Ouango. D'ici 1997, on espère pouvoir répondre à la progression inquiétante de la maladie. C'est vrai que ce n'est pas tout le monde qui connaît le sida au pays. Mais nous en sommes conscients et tentons de changer cela.»

Mais les médecins et les spécialistes qui travaillent quotidiennement avec les malades sur le terrain ne sont pas aussi optimistes face à l'évolution du sida en Afrique de l'Ouest.

Le dermatologue Adamo Traore, de Ouagadougou au Burkina Faso, se dit pris de panique lorsqu'il doit soigner de jeunes gens dans la force de l'âge souffrant de maladies qu'on croyait disparues de la planète.

Jeanne Samecken, une assistante sociale d'un des quartiers les plus touchés d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, reçoit entre 10 et 20 malades du sida par jour en se demandant où s'arrêtera la pandémie. Et le docteur Fadel Kane, qui travaille à Abidjan pour le compte du Centre de coopération internationale en santé et développement de l'université Laval, crie haut et fort qu'on doit absolument être alarmiste.

«C'est inquiétant, dit-il. Le sida est en train de nous faire perdre le contrôle de la tuberculose et de démolir le marché du travail.»

«Cette maladie pose des problèmes alarmants, renchérit Jeanne Samecken. Il y aura de graves conséquences sur le système de santé, la prise en charge des malades, le chômage, le taux d'absentéisme au travail et les structures sociales.»

Ces deux spécialistes ont aussi constaté que

plusieurs familles refusent d'acheter des médicaments aux malades afin de pouvoir leur payer de belles funérailles. Une situation pour le moins surprenante et qui enlève tout espoir aux séropositifs de pouvoir vivre plus longtemps.

«La plupart des gens voient le sida comme une maladie incurable et croient que ça ne sert à rien de payer des médicaments au malade puisqu'il va mourir d'une façon ou d'une autre. Ils gardent donc leurs sous pour les funérailles, qui sont très importantes, ici. Mon rôle est de leur faire comprendre que s'ils achètent des médicaments, le malade pourra vivre plus longtemps», explique Jeanne Samecken.

Le coût de ces funérailles pèse lourd sur les familles, selon le docteur Kane. C'est pourquoi elles doivent choisir entre les soins et la cérémonie.

«Ce sont des raisons économiques qui expliquent la rapidité d'évolution de la maladie, affirme le dermatologue Adamo Traore. Quand on a de bonnes conditions, le contrôle peut mieux se faire, comme chez vous, au Canada. Quand on aura les moyens de traiter les malades, ça ira mieux ici aussi. Mais pour l'instant, je ne sais pas quand ce moment viendra. La majorité des cas de sida sont répertoriés en Afrique australe, mais la pandémie s'accélère dans l'ouest. Ça pourrait facilement devenir aussi pire que là-bas.»

Même si l'avenir n'est pas très rose, les spécialistes voient des aspects positifs dans cette crise épidémique. Selon le docteur Kane, elle pourrait même servir à refaire le système de santé de l'ouest africain.

«C'est grave et on le sait. Mais ça ne sert à rien de pleurnicher sur notre sort. Il faut agir. Et je crois que cette épidémie pourra nous permettre de faire redémarrer la machine de la santé sur un meilleur pied. Il faut essayer de transformer le mal en bien et de changer les choses en impliquant davantage la communauté. On n'a jamais eu autant de ressources techniques, humaines et financières investies en même temps dans le système de santé en Côte d'Ivoire. Alors il faut en profiter pour mieux s'organiser.»

DEMAIN: les prostituées.

RÉFLEXION

Les mensonges
les plus cruels
sont souvent faits de silence.

(Robert Louis Stevenson)



Bretelles ajustables

Signé Shan

Maillot athlétique

Ultra-féminin avec sa jupette à rayures en contraste. Noir lustré. 6 à 12... 110.00
Ste-Foy, Galeries de la Capitale

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A

La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 11
Le Monde	12 et 13
Opinions	14 et 15

CAHIER B

Mode Magazine	1 à 3
Arts et spectacles	4 à 8
Votre agenda	8
Ce soir à la télé	7
Divertissements	7 et 8

CAHIER C

Questions d'argent	1 à 4, 7, 14
Bourses	5 à 7
Annonces classées	8 à 12
Décès	13 et 14

TABLETTE SPORTS

Sabourinades	15
Statistiques	10 à 13

SERVICES

Abonnements	686-3344
Publicité générale	686-3270
Annonces classées	647-3311
Rédaction	686-3394
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-05-95

3-5-6

6-5-9-0

BANCO

tirage du 29-05-95

3-5-11-17-22-23-26-28-29-43-49-50-

52-53-56-57-59-60-62-66

C'ÉTAIT HIER

- 1990 — Saisie du centre de ski de North Hatley, en Estrie, dans le cadre du démantèlement d'un réseau de trafic de drogue.
- 1975 — Le chef syndical Louis Laberge est condamné à trois ans de prison pour méfait.
- 1974 — Le maréchal Tito est élu à vie chef du Parti communiste yougoslave.
- 1966 — Lancement vers la Lune de la sonde américaine Surveyor.
- 1498 — Christophe Colomb entreprend son troisième voyage vers le Nouveau-Monde.

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES
DE LA SAINT-CHARLES

«Un projet farfelu»

Une copie conforme de
1973, selon Lemoine

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le projet de réaménagement des berges de la rivière Saint-Charles, c'est une copie conforme du plan de 1973 effectué par la même firme Pluram, «un projet farfelu». On l'a simplement «écologisé» à la saveur des années 1990.

Le conseiller indépendant du quartier Saint-Roch, M. Réjean Lemoine, n'a pas mâché ses mots hier aux audiences publiques sur le réaménagement de la rivière Saint-Charles et du parc Victoria.

Environ 80 personnes étaient présentes et les trois commissaires ont entendu une douzaine d'interventions. Les commissaires nommés par le comité exécutif de la ville sont l'écrivain et journaliste Paul Ohl, l'architecte de l'université Laval Denise Piché et M. Yves Pagé, ancien directeur général des études d'impacts au ministère de l'Environnement.

M. Lemoine dit que le projet Kabir-Kouba ne contient rien de nouveau par rapport à il y a 22 ans: les passerelles piétonnières, la voie publique motorisée et le développement des secteurs Mgr-Plessis et Pointe-aux-Lièvres étaient déjà prévus en 1973 alors que M. Gilles Lamontagne était maire.

Une constante entre les deux propositions que trouve le conseiller de Saint-Roch: l'absence d'expertises. Il dit que la population ne peut se faire une opinion sur le projet de développement de la Pointe-aux-Lièvres car le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) ne s'est pas prononcé au sujet du rehaussement du niveau actuel du sol d'au moins deux mètres.

Le projet de la ville consiste, puisqu'elle veut construire des habitations sur un emplacement contaminé, à étendre une surface de béton sur laquelle on déposerait environ neuf pieds de terre à même laquelle on construirait un stationnement sous les habitations. «À mon avis, c'est un projet complètement farfelu et le MEF ne l'autorisera pas sans une certaine décontamination.»

M. Lemoine a fait voir que l'intervention de la ville n'est que «cosmétique», parce qu'elle ne touche pas à la rivière, à son lit. Il dit que Québec devrait prendre le leadership dans l'élaboration d'une proposition de renaturation de l'ensemble de la rivière. Ça demande la collaboration des citoyens et des municipalités de la région. D'ailleurs, M. Lemoine plaide pour un projet d'aménagement régional avec Loretteville, Saint-Émile, Lac-Saint-Charles et la communauté autochtone du Village Huron.

En attendant, il réclame un moratoire sur tous les nouveaux travaux de remblaiement et une évaluation des coûts et conséquences de l'enlèvement des murs bétonnés et du barrage Samson.

En ce qui a trait à l'aménagement du parc Victoria, M. Lemoine est très heureux que la ville ait enfin décidé de conserver, au moins pour quelques années, le stade municipal de baseball. On devra assurer son existence à long terme, entre autres en y tenant d'autres activités, à savoir culturelle par exemple.

Le géographe Yves Melançon, de l'université Laval, a émis l'opinion que le projet de la ville, le long de la Saint-Charles, contient trop exclusivement des habitations de luxe qui trancheraient avec le tissu urbain des environs.

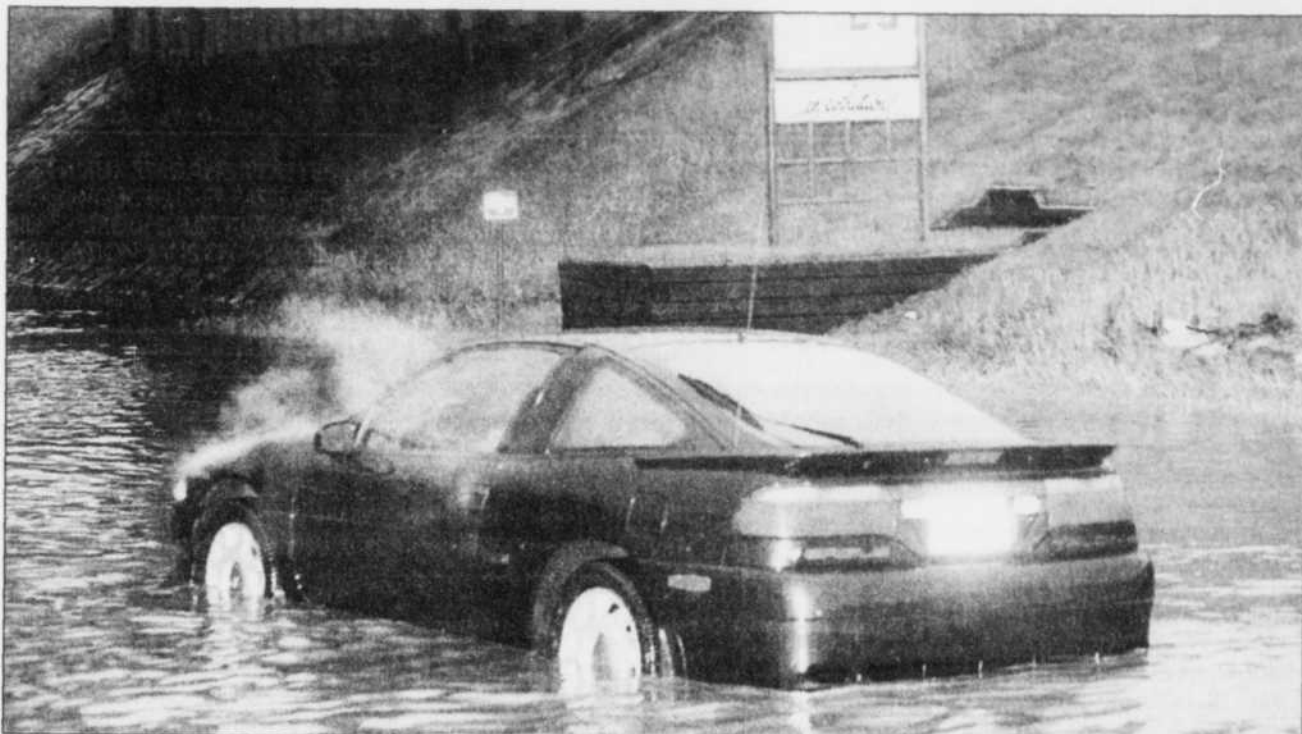
Il croit que les gens à revenus élevés n'iront pas s'établir là, aussi la ville ne devrait pas trop investir en ce sens. Elle devrait prévoir plutôt une mixité dans l'habitation, à savoir des logements pour gens à revenus moyens et moins. Les commerces devraient aussi avoir leur place dans le projet, croit-il. Il rejoint l'opinion du Comité des citoyens-nes du quartier Saint-Sauveur qui opte pour de l'habitation qui soit plus abordable pour les résidents de Saint-Sauveur.

Le conseiller de Saint-Roch dénonce l'absence d'expertises



Environ 80 contribuables ont assisté à l'assemblée d'hier soir au Club social du parc Victoria.

Que d'eau, que d'eau!



Tout le secteur nord de la ville de Québec, du Collisée jusqu'à la 80^e Rue et d'ouest en est, a subi, peu après l'heure du souper hier soir, ce que les météorologues avaient qualifié d'orage violent à venir. En quelques minutes, les rues ont été inondées, des ruisseaux ont débordé. Sur les routes, les automobilistes ont redoublé de prudence de sorte qu'aucun accident n'a été signalé. Les pompiers ont été tenus en alerte, surtout dans le secteur de Beauport où, rue Saint-Joseph, un ponceau menaçait d'être emporté. Boulevard de l'Ornière, à la Pépinière Durand, dans un endroit heureusement isolé, un bris d'une ligne électrique de 25 000 volts s'est produit. Sans conséquences fâcheuses toutefois. Ci-dessus, un véhicule est immobilisé sous le viaduc du boulevard Lebourgneuf, à la hauteur de l'autoroute Laurentienne.

DISPARITION DU COUPLE VALLÉE/SERVANT

Les Tourellois consternés

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ TOURELLE — La disparition du couple Vallée-Servant a semé la consternation chez les quelque 1800 Tourellois.

«Le téléphone ne déroule plus, affirme Murielle Tanguay, secrétaire municipale. Les gens appellent pour prendre des nouvelles, pour en savoir davantage ou, tout simplement, pour exprimer leurs craintes. Mais personne ne sait vraiment se qui s'est passé.»

Marie-Paule Vallée, sœur de Victorien et voisine du couple, a peine à comprendre ce qui a pu se passer. «Depuis ce matin, j'ai la chair de poule et d'affreuses migraines. Rien ne laissait présager un tel événement. Mais je garde espoir qu'ils soient encore vivants.» Mme Vallée écarte d'emblée l'hypothèse d'un drame conjugal. «Il y avait de la joie et de l'amour dans cette maison-là. C'était un des plus beaux couples du village. Ils ne se disputaient jamais. Hier (dimanche), vers 23 h, le couple avait de la visite et nous les entendions rire de bon cœur, par la fenêtre ouverte.»

La dame, qui s'est levée à cinq reprises dans la nuit de dimanche à hier, n'a rien entendu de suspect.

SURPRISE DES VOLEURS?

Visiblement secouée par les événements, Johanne Vallée, fille du couple,



La SQ a délimité un périmètre de sécurité autour de la maison du couple.

et son conjoint, Bruno Therrien, ne gardent qu'un mince espoir de les revoir vivants. «C'est dur à imaginer qu'un tel drame puisse nous frapper. Je crois que mon père a surpris des voleurs en flagrant délit et qu'ils se sont attaqués à lui. Ma mère a dû être témoin des incidents et ils l'ont amenée avec eux.»

Johanne Vallée et son conjoint croient que des résidents de la région auraient pu s'attaquer au couple. «Papa a déjà été opéré au cœur et il devait se rendre fréquemment à Québec pour recevoir des soins, précise-t-elle. Dimanche soir, les deux véhicules, une camionnette et l'automobile de maman, étaient stationnés à l'intérieur du garage. Les voleurs ont dû croire que mes parents étaient partis.»

Le maire de Tourelle, Gérard Robinson, croit à l'hypothèse du vol. «C'est

incroyable. Cette histoire me traumatise. C'étaient des gens d'affaires bien connus, mais sans histoire. Je ne lui connais pas d'ennemis.»

«Cette affaire secoue tout le village, ajoute l'inspecteur municipal Jean Bouchard. Plusieurs personnes seules sont craintives depuis que cette mystérieuse histoire s'est répandue dans la communauté.»

Homme d'affaires prospère et professeur de soudure, Victorien Vallée exploitait une entreprise de rénovation résidentielle. Sa conjointe, Claudette Servant, lui prêtait main-forte en plus d'occuper un emploi, à temps partiel, dans un magasin de sports. Le couple, bien vu dans la localité, menait un train de vie normal et n'avait pas l'habitude de conserver de fortes sommes d'argent à sa résidence.

La mine des Îles sauvée des eaux

EMMANUELLE BÉGUINEAU
Collaboration spéciale

■ GROSSE-ÎLE — La mine de sel des Îles-de-la-Madeleine est en voie d'être sauvée... des eaux. La réouverture pourrait avoir lieu dans environ un an, selon les informations disponibles. Toutefois, depuis que la mine a été évacuée, le 4 mai, personne n'est encore descendu au fond pour évaluer l'étendue des dégâts.

Après les multiples retournements de situation qui ont caractérisé les incidents de la mine de sel durant ce dernier mois, la direction de la Société can-

nadienne de sel préfère se montrer prudente. Le puits a été bouché pour éviter que les infiltrations d'eau n'atteignent les galeries, et les experts travaillent

maintenant à colmater les cavités souterraines qui laissent passer l'eau autour du puits, en y injectant du ciment à plus de 60 mètres de profondeur.

Ces travaux dureront plusieurs semaines. En attendant, la direction de la mine préfère ne pas crier victoire, même si elle se montre optimiste sur l'issue des opérations de colmatage. Récemment la compagnie a officialisé les 130 mises à pied qui dureront plus d'une année dans le meilleur des cas. Vingt et un autres travailleurs seront maintenus au travail pour les travaux de réfection.

Une proposition indécente...



SAAB 900S
5 PORTES HATCHBACK
4 cyl 2.3L 150 HP • Manuelle 5 vitesses
Entièrement équipée

PRIX MENSUEL
39300*

ÉQUIPEMENT STANDARD DANS TOUTES NOS SAAB
SAC GONFLABLE CONDUCTEUR ET PASSAGER • SYSTÈME D'ALARME • PHARES ANTI-BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE • GROUPE ÉLECTRIQUE • LAVE-PHARES LUMIÈRES AVANT • SIÈGES CHAUFFANTS À L'AVANT • CLIMATISATION SANS CFC • ORDINATEUR DE BORD • FREINS ABS ET PLUS ENCORE...

**DU SEUL
CONCESSIONNAIRE**

**SAAB
À QUÉBEC**

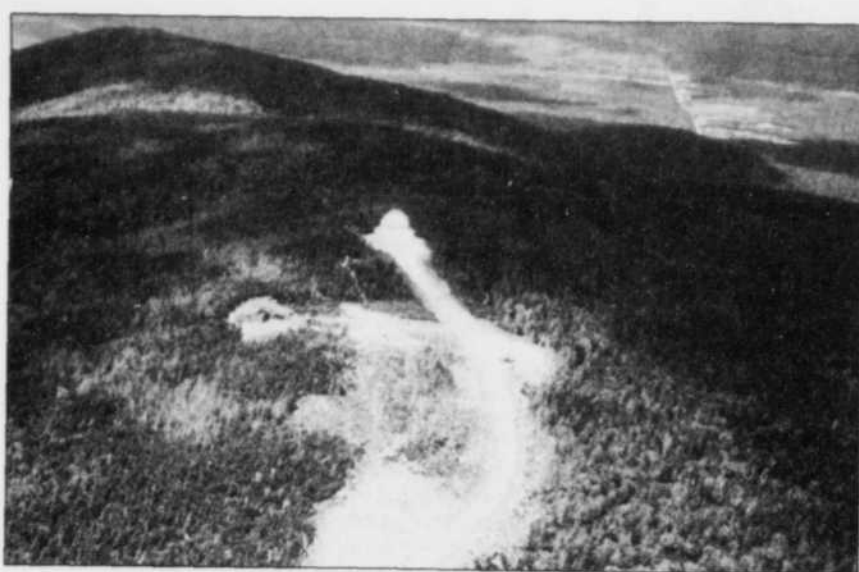
**SAAB
Ste-Foy**

SERVICE JUSQU'À 23H

3330, rue Watt, angle Duplessis et Charest
sortie Blaise-Pascal (voisin du Club Price)

653-1312

* Basé sur une location de 36 mois, résiduel de 51%, 72 000 km avec 4¢ par km excédentaire, comptant de 5 000 ou échange équivalent. Taxes en sus sur dépôt et mensualités, transport et préparation incl. sous réserve de l'approbation de crédit.



L'observatoire, et la route qui y mène, au sommet du mont Mégantic.

LAC-MÉGANTIC

Centre d'interprétation de l'astronomie

Déjà dotée d'un observatoire reconnu à l'échelle nationale, la région de Lac-Mégantic aura, dès le mois de mai 1996, son centre d'interprétation de l'astronomie, un projet touristique de 2,5 millions\$. Ce projet mûrissait dans la tête des intervenants de l'endroit depuis plus de dix ans. Il viendra compléter adéquatement le centre de recherche scientifique de l'observatoire, situé au sommet du mont Mégantic. La Société de développement touristique du mont Mégantic, un organisme sans but lucratif, est maître d'œuvre de cet important projet, dont les travaux de construction débuteront au mois de juin. La formule du centre d'interprétation de l'astronomie sera celle d'un «musée éclaté», avec certaines installations à la base du mont Mégantic et d'autres au sommet, près de l'observatoire. Les modules d'accueil, d'interprétation et une salle de simulation seront aménagés dans un bâtiment de 6000 pieds carrés, au pied de la montagne, alors que des plates-formes d'observation avec télescopes seront installées au sommet. C'est là que seront tenues les activités animées d'observation, de même que la visite de l'observatoire. L.B.

SAINT-GEORGES

On garde espoir pour le centre hospitalier

Environ 80 personnes ont assisté calmement à l'assemblée spéciale d'information sur les coupes à venir au Centre hospitalier de Saint-Georges. «Il est trop tôt pour se prononcer sur les impacts, quoique les scénarios nous soient favorables», a indiqué le président Paul-Émile Doyon. Il faut attendre les données des coûts de chaque scénario et connaître leur degré d'économies. De plus, reste à savoir s'il y aura ou non des ententes entre le gouvernement et les syndicats pour replacer le personnel. Le Centre hospitalier de Saint-Georges compte 155 lits. L.D.

EST DU QUÉBEC

Peu d'incendies

Depuis le début de la saison, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) n'a enregistré que deux incendies dans l'Est du Québec. Causé par négligence humaine, le premier a eu lieu le 15 mai, à La Pocatière; le second, causé par la foudre, a éclaté à Port-Daniel le 22 mai. À chaque fois, moins d'un hectare de forêt a été détruit.

GASPÉSIE

Assemblée de l'ATR

L'association touristique de la Gaspésie tiendra son assemblée générale annuelle le samedi 3 juin, à compter de 13h, au centre

des loisirs de Mont-Saint-Pierre. Il y aura présentation et adoption des rapports du conseil d'administration et de la directrice générale, période de questions, adoption des priorités et orientations pour la prochaine année, miniconférence sur l'importance de l'accueil et cocktail. R.P.

BAIE-COMEAU

Sondage téléphonique

La Direction de la santé publique de la Côte-Nord complète sa vaste enquête sur l'état de santé et de bien-être des populations nord-côtières. Entamée il y a quelques semaines, la démarche vise à recueillir des informations neuves, pour mieux évaluer les conditions sociales de la population, au moyen d'un sondage téléphonique auprès de 4000 citoyens. Déjà, 63% des personnes ciblées par l'enquête ont été interrogées.

Festival en chansons

Une quinzaine d'artistes amateurs de la Côte-Nord se font présentement la lutte pour l'obtention de la bourse de 500\$ accordée au concours Festival en chansons de Baie-Comeau. Les finales débutent le 1er juin au restaurant-bar les Trois Barils. La soirée finale du concours se tiendra le 15 juin, avec le dévoilement des gagnants. Le Festival en chansons de Baie-Comeau est à sa deuxième année d'existence. A.S.-P.

SAINT-GEORGES

Pension américaine

À fin de répondre aux nombreuses interrogations portant sur les demandes de pension américaine, les représentants du ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles seront en Beauce, les 6 et 7 juin, aux bureaux de Communication Québec. Les personnes désireuses d'obtenir des renseignements doivent d'abord prendre rendez-vous en composant le 1-800-565-7878 ou le (418) 227-1134. L.D.



SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Dons records

La Fondation de l'Hôpital des Monts (sur la photo ci-dessus) tentera de faire de la générosité des résidents de la MRC Denis-Riverin un record à inscrire au Guinness. Le radiothon de la fondation, diffusé le week-end dernier sur les ondes de CJMC et des télévisions communautaires locales, a permis d'amasser 65 932\$, soit 4,70\$ par habitant. D'autres dons sont attendus au cours des prochaines heures. L'objectif était de 5\$ par résident de la MRC. Au cours du téléthon, l'homme d'affaires Égide Lévesque a fait don d'une fourgonnette Lumina, valant plus de 21 000\$. Le véhicule sera remis aux autorités du centre hospitalier. H.M.



BEAUCEVILLE

150 emplois de moins à l'hôpital

Le conseil d'administration du Centre hospitalier de Beauceville a siégé, ces derniers jours, devant 150 travailleurs inquiets de l'avenir de l'hôpital et de leurs emplois. «Des cinq scénarios déposés par la firme CGO en matière de santé physique pour Beauce-Etchemins, le meilleur que nous identifions pour l'hôpital de Beauceville représente l'abolition de 125 à 150 postes», a déclaré le président, Jean-Denis Rancourt. L'analyse des impacts financiers des propositions déposées sur la table cette semaine, sera menée en juin par la firme CGO. Le président a rappelé que le gouvernement doit récupérer en Chaudière-Appalaches, d'ici trois ans, 30 des 150 millions\$ consacrés aux services de santé. L'hôpital de Beauceville compte 72 lits au centre d'accueil, 152 aux soins prolongés et 85 lits de courts séjours. L.D.

EN BREF

SAINT-FOY

Employées de soutien fâchées

Comme à chaque année depuis quelque temps, les employés de soutien de l'université Laval «prennent mal» le fait que le conseil d'administration ait reconduit, le 17 mai, une prime de responsabilité de 10% accordée à 15 employés de soutien non syndiqués. Selon la présidente du syndicat, Mme Suzanne Thivierge, les 800 membres de la section bureau, des femmes, sont d'autant plus choquées par ce geste que l'université tarde à régler le dossier de l'équité salariale. «Elle le

fait traîner sous prétexte qu'elle n'a pas d'argent», indique Mme Thivierge. Les négociations sur l'équité salariale, engagées depuis cinq ans, ne sont pas terminées. Le syndicat voudrait obtenir une évaluation conjointe de la valeur de chaque fonction. Pour sa part, l'université a fait, en octobre, une offre de règlement que le syndicat des employés de soutien a refusée. Les négociations sont sur la glace, affirme Alain Lavigne, porte-parole de la direction. L'université essaie de les raviver, avec pour base l'offre de l'automne; elle y ajouterait sa part du budget supplémentaire de 20 millions\$ offert par le ministre de l'Éducation, en avril, pour inciter les universités québécoises à régler le dossier de l'équité salariale. M.C.

Ouverture d'un centre d'archéologie aux Bergeronnes

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ LES BERGERONNES — C'était bien avant l'arrivée des Européens. Les Amérindiens avaient pris l'habitude d'établir leur campement sur un plateau sablonneux situé à l'embouchure de la rivière Bergeronnes. L'abondance des animaux marins les attirait à cet endroit. Ils y passaient quelques semaines avant de repartir vers l'arrière-pays du Saguenay pour la saison froide.

«Les archéologues ont découvert qu'ils connaissaient les outils de pierre et qu'ils se servaient de foyers pour préparer leur nourriture», raconte Mme Dominique Lalonde, directrice du Centre d'interprétation archéologique, qui ouvrira ses portes aux Bergeronnes à la mi-juin.

C'est une nouvelle fenêtre, qui s'ouvre aux visiteurs, sur les millénaires qui ont précédé l'arrivée des découvreurs européens. Non loin du centre, des fouilles ont permis de remonter à 5000 ans avant les premiers contacts entre les deux civilisations. «Il y a plusieurs couches d'occupation sur le site, ce qui le rend très intéressant», ré-

vèle Mme Lalonde.

Après la première occupation, le secteur des Bergeronnes a été déserté pendant des milliers d'années. «Nous ne connaissons pas les raisons qui ont incité les Amérindiens à ne plus s'arrêter ici dans leurs migrations annuelles», mentionne Mme Lalonde.

Une couche d'occupation remonte à la période sylvicole, en 1200 de notre ère. «À cette époque, nous notons l'apparition de céramiques», mentionne Mme Lalonde. Sur les couches plus superficielles, les archéologues ont aussi trouvé quelques artefacts de la période de contact, dont des perles de verre et des couteaux en métal.

Le secteur était particulièrement recherché pour sa faune marine. Les Basques s'étaient d'ailleurs établis à l'Anse-à-la-Cave, entre Les Bergeronnes et Les Escoumins, pour y chasser la baleine.

Le Centre d'interprétation a été construit sous l'impulsion d'intervenants du milieu. Depuis des années, des amateurs ramassent des artefacts divers comme des pointes de flèches. Ils ont donc décidé de miser sur l'histoire pour intéresser la clientèle touristique. L'édifice a coûté 1,4 million\$. Films, jeux éducatifs et, bien sûr, artefacts composent le menu.

«Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que les visiteurs pourront voir les archéologues au travail», souligne Mme Lalonde. Non seulement dans leurs labos, mais aussi sur l'emplacement même des fouilles, également ouvert au public.

Les responsables du nouveau centre attendent 15 000 personnes en cette année d'ouverture. Il s'agit du deuxième centre archéologique à voir le jour au Québec, le premier étant situé à Melocheville, près de Montréal.

Les rails du Québec Central convoités par deux projets

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

■ SAINT-JOSEPH — Deux projets espèrent simultanément pouvoir s'accaparer les rails du Québec Central en Beauce, entre Sainte-Marie et Saint-Georges. D'une part une piste cyclable, d'autre part un chemin de fer à intérêt local.

La Corporation de la piste cyclable est la dernière à déposer un projet. L'aménagement d'une piste de 60 km, située sur un tronçon de l'emprise de la voie ferrée, entre Sainte-Marie et Saint-Georges de Beauce, coûterait 1,7 million\$ et générerait des retombées économiques de 5 millions\$ par an, indique l'étude de faisabilité, commandée par la corporation et réalisée par le Conseil des loisirs de Québec. Elle a récemment été déposée devant plus de 200 personnes, à Saint-Joseph.

«Le projet recueille la faveur populaire et confirme le potentiel récréotouristique de la vallée de la Chaudière sur le tronçon situé en Beauce», affirme le président de la corporation, M. Marcel Grondin.

En outre, 300 000 adeptes du cyclisme, de la randonnée pédestre ou du ski de fond pourraient sillonner chaque année le circuit qui traverse les territoires de la Nouvelle-Beauce, Robert-Cliche et Beauce-Sartigan, dans neuf municipalités riveraines regroupées.

pant 45 438 personnes.

Selon M. Grondin, la prochaine étape consiste à porter le dossier à l'attention des conseils des maires des MRC concernées, du Conseil régional de concertation et de développement de Chaudière-Appalaches, aux ministères des Transports, des Affaires municipales et du Tourisme.

MARCO EXPRESS

Par ailleurs, bien que le projet ne soit pas officialisé, le propriétaire de Marco Express, M. Jean-Marc Giguère, souhaite, grâce à des intérêts privés, relancer le transport ferroviaire sur le réseau du Québec Central.

Le projet qu'il caresse depuis cinq ans, à vocation économique, est d'acquiescer la desserte de 382 km (Estrie/Beauce/Amiante) et d'y implanter un chemin de fer à intérêt local, un CÉL.

S O L D E R I E

33 1/3 %

DE RABAIS

SUR TOUS NOS VÊTEMENTS FEMMES DE LA COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 95.

* À l'exception des parfums et du maquillage des hommes.

PERREAU

25% de rabais sur toute la fine lingerie en magasin

Galerias de la Capitale / Perreault Montclair

Ma cabane au Canada

La vague des touristes français déferle au pays... malgré le départ des Nordiques. Il y en avait plusieurs en fin de semaine à Québec. Pas des Nordiques... des Français. Ils immigreront aussi en grand nombre: 4500 se seraient installés définitivement en 1994. Mais attention! Si vous apercevez un Français fraîchement débarqué, une toque de poil enfoncée jusqu'aux yeux, un manche de hache pendu à son baluchon, regardez bien. Vous verrez peut-être aussi sous son bras, à la place de la baguette, le *Nouvel Observateur* roulé serré.

Dans le dernier numéro de cet hebdomadaire d'ordinaire sérieux, il est question des nouveaux aventuriers qui s'expatrient, au Japon, en Australie, Russie, Asie, au Royaume-Uni. Et au Canada. L'article truffé de clichés de figures de style écoulées du genre «la neige a étendu son blanc manteau d'hermine», parle de la séduction des grands espaces, de la magie des hivers blancs. Le mythe du bûcheron et de la cabane au Canada a la vie dure chez nos cousins.

Il fait froid au pays de Maria Chapdelaine. Le *Nouvel Obs* prévient son lecteur: «Avant de vous décider à immigrer au Canada, expérimentez l'hiver, les -40 degrés dans la Baie James.» Un petit détour au Labrador aussi? C'est juste au coin de la rue!

Le magazine explique le rituel qu'il faut respecter quand on sort par -30°. On met «gants, fourrure, bonnet, bonnes bottes bien graissées, boîtes de survie dans les voitures en cas de panne et autres joyeusetés». Fourrure de blanchons aux yeux bleus? Graisse d'ours, huiles de phoques pour enduire ses bottes au pays d'Alexis le Trotteur? On ne le précise pas. Mais je tremble que cet article tombe entre les mains de Brigitte Bardot. C'est assez pour lui inspirer une nouvelle expédition sur la banquise.

La vie est difficile dans ces arpentés de neige, malgré l'activité souterraine qui va avec les grands froids explique le journal. Au Canada, «parkings, bureaux, centres commerciaux, cinémas, restaurants et cafés doublent la ville en sous-sol». Avouez que ça fait grand à «doubler», de Sept-Îles et Hull.

Une famille bretonne (les Legrand) arrivée depuis neuf mois a reçu le journaliste: «Pour atteindre leur maisonnette, on s'enfonce dans la neige jusqu'à mi-mollet. Le service de déblayage a oublié de passer ce matin». Sommes-nous à Sainte-Rose du Dégelis ou à Sainte-Hildegarde du Congo?



Ghislaine Rheault

lateur? Pas du tout. Juste dans le grand village de Montréal, au pays des cols bleus du maire Bourque.

Ces Bretons racontent la chaleur des Québécois la beauté des forêts, les promenades en raquettes. Mais le plus tordant, c'est que sur la photo qui illustre l'encadré intitulé «Vive la neige!», la famille Legrand est

en bermuda, au milieu de massifs de fleurs. On croirait lire *Safari* ou le défunt *Croc*.

On trouve dans cet article d'étonnantes accents de lucidité: «Les Canadiens francophones sont chaleureux, mais l'arrogance ou la suffisance des cousins français les agacent souvent, à juste titre». Le truc de madame Legrand, c'est de travailler son accent. Après neuf mois, elle parle avec «un accent canadien prononcé, une stratégie pour s'intégrer à la faculté où elle prend des cours de sociologie».

Si on vient au Canada, c'est aussi pour travailler. Les «success stories» sont éloquentes: un directeur artistique d'une boîte de pub vite embauché à Montréal, une directrice de Clarins qui prend chaque hiver des vacances au soleil dans un condo de Floride. On retient du repor-

tage qu'il y a «peu d'immigrants malheureux, et que les échecs sont rares».

On met ici et là quelques nuances: «Inutile de rêver, vous ne serez pas bûcherons comme dans Maria Chapdelaine» prévient le magazine. Le pays cherche des immigrants dans les métiers de pointe: bureautique, électronique, mais aussi des cuisiniers, des exploitants agricoles. «Un travail rude: le reboisement, la cueillette des pommes ou la culture du tabac requièrent une santé à toute épreuve et un permis de travail en règle». On donne l'exemple d'une jeune femme qui a travaillé une saison à reboiser les forêts de l'Est du Québec pour ne pas quitter son ami canadien qui tente, au milieu d'une forêt de paperasses, d'immigrer au Canada. De la forêt, on ne sort décidément jamais.

Le *Nouvel Observateur* présente le Canada comme une société ouverte où on peut «apprendre la cérémonie du thé japonais, danser le mambbo, manger éthiopien». Mais il ne s'apaisait pas sur les 13% de chômage. Il ne dit pas que c'est de plus en plus difficile d'avoir «sa photo laminée d'employé de l'année, de gravir les échelons, de comprendre son patron» comme le chante Richard Desjardins. L'un des sports les plus pratiqués aux dernières nouvelles, ce n'est ni la raquette, ni le ski de fond. C'est la recherche d'emplois. Il y a de quoi pourtant glacer d'effroi. Même par 30 degrés à l'ombre.

RÉFORME DE L'AIDE JURIDIQUE

Les avocats intensifient leurs moyens de pression Ils demanderont remise sur remise dans presque toutes les cours

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Comme l'ont déjà fait leurs confrères de Montréal et de quelques autres régions, les avocats criminalistes de Québec ont décidé hier d'intensifier leurs moyens de pression contre le projet de réforme de l'aide juridique.

À compter d'aujourd'hui et pour une durée illimitée, ils refuseront de procéder dans la plupart de leurs dossiers et demanderont des remises de façon systématique.

LA TROISIÈME FOIS

Cette mesure s'appliquera bien sûr en chambre criminelle mais aussi dans les cours municipales, en chambre de la jeunesse et en chambre de la famille de la cour supérieure, bien qu'à ce dernier endroit les modalités des moyens de pression n'étaient pas encore complètement déterminées hier. Ce sera donc la troisième fois que les avocats appliquent les mêmes mesures pour protester contre le projet de loi du ministre de la Justice, M. Paul Bégin.

Les deux premières journées se sont bien déroulées et ni les procureurs de la Couronne ni les juges n'ont mis trop d'embûches aux avocats.

Comme le mouvement doit cette fois se poursuivre indéfiniment, il sera intéressant de voir quelle sera la réaction des juges devant la quantité de témoins assignés inutilement au tribunal.

D'AUTRES MESURES

De plus, les avocats entendent adopter des mesures supplémentaires qui pourraient embourber considérablement le système.

Ainsi, lors de la comparution d'un client, ils réclameront systématiquement la communication écrite de la preuve dont dispose la poursuite.

Chaque fois, ils réclameront ensuite la tenue d'une enquête préliminaire avec assignation des témoins, omettant par le fait même l'étape de la communication de la preuve, qui n'est pas obligatoire.

Évidemment, ces demandes auront pour effet, d'ici quelques jours, d'amener un flot de témoins au palais de justice et ce, en pure perte puisque les avocats demanderont alors des remises systématiques.

Un flot de témoins en pure perte de temps

Amende et prison au chiro Il avait frappé et injurié son amie

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — À la suggestion commune des parties, le juge Laurent Dubé a condamné hier le chiropraticien Richard Morency à une amende de 300 \$ et à une peine discontinue de 90 jours d'emprisonnement.

L'individu de 37 ans n'a guère tardé à admettre sa culpabilité aux accusations d'introduction par effraction, de voies de fait et de menaces sur son amie puisqu'il n'a comparu pour répondre de celles-ci que jeudi dernier.

Hier, le procureur de la Couronne, M^e Sabin Ouellet, a brièvement fait le récit des incidents ayant entraîné les accusations contre Morency.

Ceux-ci ont débuté il y a trois semaines quand l'accusé a pénétré par effraction chez son amie pour mettre la main sur des photos. Quelques jours plus tard, il la fait venir chez lui en exigeant

qu'elle enfle les vêtements qu'elle portait à l'époque où elle travaillait dans les bars.

Il se met alors à la frapper en l'injuriant. Il lui arrache les vêtements et la photographie dans cet état. Le lendemain, toutefois, la jeune femme accepte de retourner chez Morency où elle passe deux jours avec lui.

L'avocat de l'accusé, M^e Christian Bélanger, a souligné hier au juge Dubé que le chiropraticien a déjà subi un tort considérable bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer avec précision dans quelle mesure sa clientèle s'en trouvera affectée. Cependant, a plaidé l'avocat, Morency pourra continuer à exercer sa profession dans la mesure où il pourra purger sa peine la fin de semaine seulement.

Outre l'amende et la peine d'emprisonnement, une période de probation de deux ans lui a été imposée. Durant celle-ci, il lui sera interdit de communiquer avec la victime.

Il y a environ six mois, Morency a obtenu une absolution inconditionnelle après avoir été reconnu coupable de voies de fait sur trois jeunes hommes.

QUÉBEC

Ex-policier coupable de contacts sexuels sur sa fillette de deux ans

En dormant, elle criait «Non, non, papa!»

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le juge Jean-Paul Decoste a déclaré coupable, hier, un ex-policier de la sûreté municipale de Québec d'avoir eu des contacts sexuels avec sa fillette quand celle-ci était âgée de 2 et 3 ans.

Dans son jugement étoffé, le magistrat rappelle que les faits se sont produits à Québec, en 1992 et 1993, à l'époque où l'accusé était policier. Il avait divorcé de son épouse en 1990 et avait la garde de l'enfant une fin de semaine sur deux.

Les soupçons de la mère ont été éveillés quand l'enfant s'est mise à se masturber fréquemment, même devant des invités et à la garderie. De plus, elle avait pris l'habitude d'embrasser avec la langue.

La mère, quant à elle, avait noté des rougeurs dans la région de la vulve. L'enfant, qui refusait qu'on lui lave les parties intimes, faisait des cauchemars, criant entre autres «Non, non, papa!» et se tenant l'entrejambe.

À ce moment, la mère lui demande pourquoi elle ne veut plus aller chez son père et la fillette lui répond: «Il prend la patente, met de la crème dessus et la met dans mes fesses.» Amenée à préciser, l'enfant explique que son père utilise un pénis en plastique, un objet que la mère a d'ailleurs déjà vu quand elle vivait avec lui.

Lorsqu'elle est amenée chez la médecin pour un examen et qu'on lui enlève ses sous-vêtements, la fillette s'inquiète: «Elle ne va pas faire comme papa, hein?»

Quand des enquêteurs de la Sûreté du Québec se présentent chez lui, l'accusé déclare d'abord qu'il ne possède plus le pénis en plastique mais lorsqu'on lui signale qu'on se procurera un mandat de perquisition, il va le chercher dans sa ta-

ble de chevet. Dans sa déclaration, il admet qu'il a «chatouillé» sa fille avec le pénis.

En défense, la sœur de l'accusé a prétendu que l'ex-conjointe de ce dernier avait déjà affirmé qu'il paierait cher pour leur rupture. Un psychologue réputé a ensuite affirmé que tous les enfants se masturbent, en particulier les fillettes de 2 et 3 ans, et que les rougeurs observées peuvent y être attribuables. Selon lui, le seul élément pouvant démontrer sans l'ombre d'un doute qu'il y a eu agression sexuelle est la présence de sperme.

De tous les témoignages entendus, le juge Decoste a particulièrement retenu une phrase que l'accusé a échappée: «Je n'ai tiré aucun plaisir de cela.» De plus, un psychologue appelé à la barre par la poursuite s'est quant à lui dit d'avis que l'enfant ne pouvait avoir monté tout ce scénario.

Quant à la possibilité d'une vengeance de la part de la mère, le juge l'écarte en se demandant quel aurait été son intérêt, 30 mois après sa séparation de l'accusé, de prétendre faussement à l'agression, sachant que sa carrière de policier risquait d'être compromise et sa capacité de verser une pension alimentaire diminuée. Au sujet de l'accusé, le juge Decoste s'est demandé comment un policier comptant 20 ans d'expérience peut prétendre n'avoir jamais arrêté personne, n'avoir jamais pris une déclaration et ignorer les bases élémentaires des droits d'un suspect lors d'une arrestation.

«Il voudrait jouer la carte de la naïveté, note le juge, mais mener de front une carrière de policier, investir dans l'immobilier et exploiter un commerce de voitures de luxe coïncide mal avec le portrait d'une homme empoté.» Qualifiant l'attitude de l'ex-policier de déconcertante, le juge considère que sa déposition était truffée d'incongruités, d'invéraisemblances et d'illogismes. Bref, conclut-il, il ment.

Le juge prononcera sa sentence le 26 juin.

LE PLUS GRAND SALON JAMAIS TENU À QUÉBEC

DES CHIFFRES

75 000 pi ca en une seule salle, 631 maisons d'éditions représentées 321 auteurs québécois et étrangers, 6 000 places de stationnement

DE L'ANIMATION

Sur trois scènes animées en permanence par Marie Laberge, Laurent Laplante, Chrystine Brouillet, Catherine Lachaussee, Robert Gillet, Jacques Boulanger, Marie Vallerand, Stanley Péan, Le Camelot et Souris Bouquine.

DES EXPOSITIONS

Aux 4 coins du Salon. L'exposition *Québec, Des écrivains dans la ville*; l'exposition *Jean Giono*; l'exposition *Reliures d'art et miniatures* de Louise Genest; l'exposition *Le tour du loup en 60 cadres*.

DES AUTEURS

En littérature québécoise Anne Hébert, Arlette Cousture, Michel Tremblay, Louis Hamelin, Francine Ouellette, Paul Ohl, Solange Chaput-Rolland, Lise Bissonnette...

En littérature étrangère Henri Vernes, Didier Van Cauwelaert, Robert Sabatier, Pierrette Fleutiaux, Maurice Dantec, Alain Demouzon...

En littérature de jeunesse et BD Dominique Demers, Yvon Brochu, Jean-Paul Berthet, Maëster, Sergio Salma, Michel Weyland, Coyote, Lucie Papineau, Gaudelette, Anique Poitras...

En essais et livres pratiques Clément Olivier, Pierre-Marc Johnson, Daniel Pinard, Anne Gardon, André Dion...

et des livres, des livres, des livres comme jamais vous en avez vu auparavant.

SALON DU LIVRE DE QUÉBEC

EN BREF

SAINTE-MARIE

17 000 \$ d'amende à Beauce Métal

L'entreprise Beauce Métal vient d'être condamnée à une amende de 17 000 \$ pour avoir enfreint à deux occasions la réglementation environnementale québécoise, a fait savoir Environnement et Faune, hier. Le 3 juin 1992, l'entreprise de St-Georges de Beauce a dilué des huiles usées contenant des BPC avec un liquide. Le 5 mars 1992, Beauce Métal a continué l'utilisation d'un incinérateur sans avoir obtenu du MEF le certificat d'autorisation. Beauce Métal a écopé d'une amende de 5000 \$ pour la première infraction et d'une autre de 12 000 \$ pour la seconde. M.S.P.

JEEP CHEROKEE 1995 4X4

19 995 \$*

Cité DOR 382⁰⁰ **

GOSSELIN

Jeep Eagle SAINT-NICOLAS

831-2050

* Transport et taxes en sus. ** Terme de 30 mois, 2000 \$ de comptant ou échange équivalent; taxes en sus.



PARC DE L'EXPOSITION PALAIS DU COMMERCE

du 31 MAI au 4 juin 1995

Val-Bélair a besoin d'une école

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ VAL-BÉLAIR — Un comité de parents de Val-Bélair, qui veut obtenir la construction d'une école intermédiaire, tente de mobiliser la population locale en organisant une manifestation de solidarité demain soir.

Entre 19h et 20h, à l'école La Chantrelle, sur le boulevard Pie-XI, il y aura construction d'une école symbolique.

Mme Dany Lévesque, du comité d'école de La Chantrelle, explique que d'ici cinq ans, Val-Bélair aura besoin de 17 locaux pour le niveau élémentaire, ce qui équivaut presque à une école.

Il est inutile de penser déplacer des élèves ailleurs sur le territoire de la

commission scolaire de la Jeune Lorette, car il y aura pénurie de locaux pour l'ensemble du territoire, ajoute Mme Lévesque. La commission scolaire a fait une demande au ministère de l'Éducation pour une école intermédiaire.

Les organisateurs de la manifestation de demain soir disent qu'une école intermédiaire permet un trait d'union plus harmonieux entre le primai-

re et le secondaire, puisqu'elle réunit les jeunes de fin du primaire, généralement 6^e année, et début du secondaire, généralement secondaire 1. On y trouve donc des jeunes dont les besoins particuliers sont identifiables à tous les plans: sécurité, autonomie, identité personnelle, appartenance sociale...

Le «comité pour la construction d'une école intermédiaire à Val-Bélair» a déjà rencontré le député de La Peltrie, M. Raymond Brouillette, et veut une rencontre avec le ministre de l'Éducation, M. Jean Garon. Mardi, il rencontrera le maire de la municipalité, M. Claude Beaudoin. La future école devant ouvrir idéalement dans deux ans; le gouvernement devrait donner son accord dès cette année.

Le projet d'habitation à la Pointe-aux-Lièvres est dénoncé

Le comité du quartier Saint-Sauveur réclame le tiers des terrains pour du logement social

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) dénonce le projet d'habitation de la ville à la Pointe-aux-Lièvres comme une gentrification du secteur, et déplore que la ville veuille maintenant conserver le stade de baseball.

Le Comité a tenu à faire connaître à la presse sa position hier matin, quelques heures avant le début des audiences publiques sur les projets de Kabir-Kouba, sur l'aménagement des abords de la rivière Saint-Charles, et de l'aménagement du parc Victoria.

Le Comité dit que les intentions de la ville dans ces dossiers sont «inquiétantes». C'est qu'il croit que la ville cherche, dans le domaine de l'habitation, à revitaliser en préférant attirer de nouveaux ménages de classe moyenne, au détriment des résidents qui, souvent, sont à faible revenu.

C'est dangereux et irresponsable, croit le comité, qui veut que la ville réserve le tiers de ses terrains pour du logement social.

Le CCCQSS trouve primordial que les gens du quartier puissent avoir aussi accès à l'habitation neuve, même si Pointe-aux-Lièvres est un beau site au bord de la rivière. On souhaite une mixité résidentielle et de clientèle.

Parce que l'ensemble du projet apparaît incertain car plusieurs éléments manquent particulièrement en matière environnementale, le CCCQSS veut

la formation d'un comité avisier. Il veut aussi que le rôle de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) soit bien défini et que la rivière Saint-Charles soit admise au «Plan d'action Saint-Laurent».

Par ailleurs le Comité demande à la ville de favoriser l'option de démolir le stade municipal de baseball au parc Victoria parce qu'il ne veut pas une diminution des espaces récréatifs au profit d'espaces sportifs.

Le CCCQSS croit que la nouvelle orientation de la ville de conserver le stade est une menace pour l'aménagement du secteur de verdure dans son intégrité.

Le Comité met quand même des bâtons à sa position. Si la CUQ s'engageait dans cet équipement à vocation régionale et s'il ne mettait pas en danger les espaces verts, ce pourrait être acceptable, formule-t-on du bout des lèvres.

La privatisation du CN inquiète les défenseurs du pont de Québec

BENOÎT ROUTHIER

Le Soleil

■ QUÉBEC — Toute la population régionale doit se concerter immédiatement pour sauver le pont de Québec, sinon elle risque d'avoir un autre problème sur les bras: la privatisation du Canadian National (CN) pourrait signifier le début de la fin pour ce pont à l'architecture particulière.

C'est le cri d'alarme que faisait au SOLEIL, hier, le porte-parole de la Coalition pour la sauvegarde du pont de Québec, M. Jacques Jobin, conseiller indépendant à Québec.

Il ajoute que les membres de la Coalition sont très inquiets à la suite des discussions et vérifications qu'ils ont faites sur le projet du gouvernement fédéral de privatiser le CN.

«La privatisation du CN n'augure rien de bon pour l'avenir du pont de Québec», commente M. Jobin. Il se rendra à Ottawa cette semaine pour faire connaître le point de vue de la coalition sur le projet de loi C-89 sur la commercialisation et la privatisation du CN.

La coalition organise un «5 à 7»-bénéfice, le mercredi 7 juin, à l'Aquarium de Québec. Cette activité vise à faire la promotion de la sauvegarde et de la

mise en valeur du pont, et à démontrer l'appui de la région à cette cause. Elle servira aussi à financer les démarches et les activités de la coalition. Les gens sont invités à confirmer leur participation (au coût de 40 \$) avant le 1^{er} juin, en communiquant avec Mme Claire Vaillancourt au (418) 691-7517.

La coalition presse les gouvernements provincial et fédéral et le Canadien National, propriétaire du pont, pour qu'ils s'entendent sur leur participation financière aux travaux de restauration du pont, que la rouille dévore. Les travaux de restauration sont évalués à 45 millions \$ environ.

Toute la population de la région doit se sentir concernée par ce problème, dit la coalition, pour qu'il vait mieux investir tout de suite dans l'entretien du pont qu'être obligé d'en construire un autre pour avoir négligé celui-ci.

EN BREF

Le parc des Chutes-de-la-Chaudière rouvrira

Le ministère québécois des Affaires municipales déblocquera 200 000 \$ pour la gestion et la réfection du parc des Chutes-de-la-Chaudière, a fait savoir hier la députée des Chutes-de-la-Chaudière, Denise Carrier-Perreault. Elle a annoncé que le parc rouvrirait ses portes à la

suite d'une entente entre le MAM, Charny et Bernières-Saint-Nicolas. L'entente portuse du 200 000 \$ est valide pour l'année 1995. Elle fait suite à une expertise demandée par la députée et les municipalités pour s'assurer de la sécurité des équipements dont le belvédère et la passerelle. De l'avis de Mme Carrier-Perreault, la détérioration dont a été victime le parc sont dues «aux sommes insignifiantes consenties par l'administration libérale au cours des dernières années». M.S.-P.

L'ANCIENNE-LORETTE

Loranger sollicite un quatrième mandat

Le maire de L'Ancienne-Lorette, M. Émile Loranger, a décidé de solliciter un quatrième mandat, le 5 novembre, avec le but ultime de réduire la dette municipale à zéro. M. Loranger annonçait, il y a deux ans, qu'il ne se représenterait plus. Entre-temps, il s'est porté candidat à l'investiture péquiste dans Chauveau et a subi la défaite. Le dossier de la décentralisation l'intéresse au plus haut point, dit-il. C'est une des raisons pour lesquelles il se représente. M. Loranger a été élu la première fois le 6 novembre 1993. La dette municipale était alors de 15 millions \$. Elle est de 4 millions \$ en 1995.



Le maire Émile Loranger

45%

DE RABAIS SUR TOUS LES VOLS*

QUÉBEC	
Montréal	203 \$
Îles-de-la-Madeleine	377 \$
Gaspé	348 \$
Mont-Joli	246 \$
Sept-Îles	291 \$
Ottawa	264 \$
New York	290 \$
Philadelphie	248 \$
Hartford	326 \$

Air Alliance vous fait une offre exceptionnelle. Un rabais de 45% sur tous les tarifs aller-retour!

* Conditions : Tarifs aller-retour seulement. Réservation 14 jours à l'avance. Séjour minimum exigé: premier dimanche à la destination. Séjour maximum: 30 jours. Nombre de sièges limités. Offre valide jusqu'au 10 septembre 1995. Autres conditions de réservation applicables.

airAlliance



Pour tout renseignement, communiquez avec l'agent de voyage le plus près de chez vous ou avec Air Canada - Air Alliance au

1 800 361-8620

Grand Solde Printanier Chrysler

EAGLE SUMMIT DL 1995

Rabais Chrysler inclus, transport en sus.



9 995 \$ -750*

Mode de financement avantageux. Informez-vous!

MAISONNEUVE



Etabli au centre-ville depuis 1929 - à côté du Grand Théâtre de Québec 47, boul. René-Lévesque Est - 138, rue Maisonneuve, 529-8135

CONCOURS DESTINATION

PHARE CAP AU SAUMON

LA GRANDE COURSE AUX TRÉSORS

MOT DE PASSE

MARIN

LE SOLEIL



CONCOURS
SAUMON
SAUMON

CONCOURS
SAUMON
SAUMON

LE QUÉBEC LE CANADA

PRODUCTEURS PRIVÉS D'ÉLECTRICITÉ

Gendron doit retraiter

Hydroméga ne peut être reliée au blanchiment d'argent

PIERRE ASSELIN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le ministre des Ressources naturelles, François Gendron, a dû se rétracter, hier, après avoir laissé entendre qu'un deuxième producteur privé d'hydroélectricité serait relié au blanchiment d'argent.

Hier midi, participant à l'émission le Midi 10, sur les ondes de Radio-Canada, le ministre laisse entendre, en réponse à une question de l'animateur, que deux compagnies, Hydro P-1 et Hydroméga, seraient soupçonnées de se livrer au blanchiment d'argent. L'émission portait sur les allégations de corruption lancées contre le programme de production privée par le ministre Guy Chevrette, qui réclamait jusqu'à une enquête policière, en fin de semaine.

La compagnie Hydroméga n'a pas

tardé à réagir. Son vice-président, Jacky Cerceau, exigeait aussitôt, en conférence de presse, une rétractation de la part du ministre Gendron et de l'animateur Michel Lacombe.

M. Cerceau affirme que ses trois projets sont financés par des institutions respectables: deux centrales le sont par la Caisse de dépôt, la Mutuelle du Canada et la Standard Life. La troisième, en cours de réalisation, est financée par le Crédit Lyonnais.

En fin d'après-midi, le ministre Gendron déclarait au SOLEIL qu'il avait

commis un impair.

«Nous avons des indications à l'effet qu'une compagnie, Hydro P-1, se soit livrée au blanchiment, mais aucune donnée ne nous permet de laisser planer des doutes sur Hydroméga.»

Par ailleurs, M. Cerceau précisait au SOLEIL que la compagnie Hydroméga appartient à trois personnes: Alfred Lawee, Mayer Lawee et lui-même.

Il soutient que cette famille Lawee n'a aucun lien avec une famille du même nom qui possède en Suisse la société Mirelis. Cette entreprise a été reliée, par la presse suisse, au blanchiment d'argent et elle a fait l'objet d'enquêtes judiciaires, sans toutefois être formellement accusée en bout de ligne.

Malgré les assurances données par M. Cerceau, les activités et les actionnaires d'Hydroméga et de Mirelis Canada semblent se recouper. «C'est sûr

que les gens vont penser toutes sortes de choses, mais nous n'avons strictement rien à cacher et j'offre mon entière collaboration au ministre pour faire toute la lumière qu'il voudra.»

M. Cerceau, qui est également le président de l'Association des producteurs privés d'hydroélectricité du Québec, soutient enfin que le processus d'octroi de contrats par Hydro-Québec s'est effectué dans les règles et qu'aucune plainte valable n'avait été déposée contre les producteurs privés.

À ce sujet, M. Gendron précisait que sa rectification ne changeait rien au fait que les contrats signés avec Hydroméga, comme tous les autres, feront partie de la vérification interne demandée à Hydro-Québec par le gouvernement. Il s'agit de s'assurer du bien-fondé de ces contrats, de la façon dont ils ont été conclus et de leur né-

cessité pour Hydro-Québec.

C'est d'ailleurs le point sur lequel insistait hier le président du Syndicat professionnel des ingénieurs d'Hydro-Québec, Louis Champagne, qui prenait prudemment quelque distance vis-à-vis des accusations de corruption autour du programme de production privée.

Selon M. Champagne, il faut d'abord s'interroger sur les décisions qui font qu'un programme, supposé apporter de la «flexibilité» à Hydro-Québec, force aujourd'hui la société d'État à acheter à gros prix une énergie dont elle n'a absolument aucun besoin. Le risque et les pertes sont à l'entière responsabilité d'Hydro et des contribuables, alors que les profits et le rendement sont assurés aux promoteurs, s'insurge le président, qui condamne ce programme depuis plusieurs années déjà.

Nos soldats doivent avoir les moyens de se défendre sur le terrain

Le premier ministre Chrétien juge que le Canada n'a pas été avisé assez tôt pour protéger ses troupes en Bosnie

HUGUETTE YOUNG
Presse canadienne

■ OTTAWA — Le premier ministre Jean Chrétien a annoncé hier en Chambre qu'il souhaitait que les «règles d'engagement» de la force de l'ONU soient révisées.

Selon lui, le temps est venu de «changer le mandat» de la force onusienne pour ne pas laisser les casques bleus, non armés ou mal armés, à la merci des forces belligérantes.

«Il est important de redéfinir le rôle de nos soldats et de nous assurer qu'ils ne seront pas exposés (à l'attaque), comme ils le sont présentement, à plusieurs kilomètres de leur base, tout à fait seuls et en petit nombre», a déclaré le premier ministre. M. Chrétien a laissé entendre que les Casques bleus devaient être en mesure de se défendre lorsqu'ils sont attaqués.

Le ministre de la Défense David Collette a précisé que les alliés se posaient plusieurs questions: qu'en est-il de la sécurité des troupes, qu'en est-il des observateurs de l'ONU aux postes d'observation, qu'en est-il des enclaves?

Il n'est pas question, pour l'instant, du moins, d'augmenter le contingent canadien en Bosnie,

à l'instar des Britanniques qui ajoutent 6200 soldats à leur contingent de 3300, a-t-il cependant affirmé catégoriquement.

Le Canada n'envisage pas un retrait de ses troupes en ex-Yougoslavie, a ajouté M. Collette, car le retrait de la force de l'ONU pourrait envenimer le conflit et «mettre tout le sud de l'Europe en flammes», a-t-il déclaré hier matin à la chaîne Newsworld.

À la reprise des travaux parlementaires, hier, le premier ministre Chrétien a brisé le silence qu'il observait depuis vendredi dernier sur la situation qui s'envenime en Bosnie et le sort de 10 Canadiens détenus par les forces serbes. Au total, c'est près de 400 casques bleus qui sont détenus.

Le premier ministre a exprimé la «consternation de la population canadienne» devant l'horreur de la situation. Il a félicité les soldats canadiens pour leur «travail exceptionnel».

«Je voudrais dire à ce moment-ci aux soldats qui sont là-bas et à leurs familles que le gouvernement et le peuple canadiens sont très préoccupés et que nous voulons tout faire pour les appuyer», a-t-il renchérit. «Comme on le sait, l'an passé on a connu la même situation et après deux semaines, nous avons réussi à les faire libérer. La situation à ce moment-ci n'est pas pire

que celle de l'an passé», a ajouté M. Chrétien.

Le premier ministre s'est plaint du fait que le Canada n'avait pas suffisamment eu d'avis pour se prémunir contre les frappes aériennes de l'OTAN autorisées par l'ONU. M. Collette a ajouté cependant que tous les pays membres de la force onusienne n'étaient pas automatiquement consultés avant les frappes et que l'ONU avait «suivi la procédure normale».

Le chef de l'opposition Lucien Bouchard a aussi tenu à souligner que les soldats canadiens avaient «l'appui et la sympathie de tout le Canada et de tout le Québec». Selon lui, il faut se poser de sérieuses questions sur le mandat actuel de la force onusienne. Sans monter «une opération militaire», les casques bleus devraient être mieux équipés pour résister à l'attaque, a-t-il souligné. «Qu'on donne des instructions générales qui permettent d'engager les combats sur place s'il le faut».

De son côté, le chef réformiste Preston Manning exige le retrait «le plus tôt possible» de la force de l'ONU en Bosnie, y compris les troupes canadiennes, ce à quoi s'oppose M. Bouchard. «Du moment qu'on quitte, on les laisse tomber (soldats canadiens). Que pensez-vous qu'il va leur arriver? Un retrait n'a aucun sens», soutient-il.



Le ministre de la Défense, David Collette, a indiqué qu'il n'est pas question d'augmenter le contingent canadien en Bosnie.

Jean Filion menace de quitter le PQ

«Vous m'avez condamné sans même m'avoir entendu»



Le député Jean Filion refuse de se ranger.

QUÉBEC (PC) — Le député de Montmorency, Jean Filion, remet en question son avenir au sein du Parti québécois à la suite de la sanction imposée la semaine dernière par le premier ministre Jacques Parizeau.

«Vous m'avez condamné sans même m'avoir entendu. (C'est) une attitude contraire à l'esprit de notre justice», affirme M. Filion dans une lettre qu'il a fait parvenir lundi au bureau de M. Parizeau.

Le député rappelle également que les statuts du Parti québécois reconnaissent le droit à la dissidence, en mentionnant que «la critique doit être respectée».

«Lors du budget, j'ai exercé le droit le plus fondamental qui incombe au député, soit celui de voter selon sa conscience», écrit M. Filion. De plus, le député de Montmorency note qu'il n'a pas voté contre le budget du ministre des Finances mardi dernier, mais qu'il s'est tout simplement abstenu.

«Votre sanction brime le droit fondamental que

m'ont accordé mes électeurs, soit celui de parler en leur nom, pour débattre des questions fiscales et économiques en commission parlementaire. Cette sanction démesurée portant atteinte à la liberté d'expression d'un député m'oblige à réfléchir sur mon avenir au sein de notre formation politique», conclut M. Filion.

Ce dernier n'était pas disponible hier pour répondre aux questions de la presse. On a signalé, à son bureau, que le député serait à l'extérieur de la ville pour quelques jours.

Au bureau du premier ministre Parizeau, on a pris la lettre de M. Filion avec un grain de sel. «Il nous annonce qu'il va réfléchir. On va donc le laisser réfléchir», a déclaré Marie-Josée Gagnon, porte-parole du premier ministre.

Rappelons que la semaine dernière, M. Filion avait causé tout un émoi en refusant d'appuyer le budget présenté par le ministre des Finances, Jean Campeau. Il s'était abstenu lors de la mise aux voix du budget à l'Assemblée nationale.

Jeunes spécialistes du... vol de banque

ROUYN-NORANDA (PC) — Les policiers s'attendaient à mettre la main sur de vrais spécialistes, mais leur filet s'est refermé sur trois adolescents de 15, 16 et 17 ans qu'ils soupçonnent d'avoir commis six vols de coffre-fort depuis environ deux mois à Rouyn-Noranda.

«Dans ce métier, plus rien ne me surprend, mais j'avoue que nous ne nous attendions pas à pareil dénouement», a déclaré le sergent-détective Gilles Larouche, hier.

Le frère et la sœur âgés de 15 et 17 ans et leur copain de 16 ans avaient bien été interrogés en cours d'enquête parce qu'ils se trouvaient fréquemment dans les parages du lieu des vols, mais les policiers les avaient relâchés.

Masses, torches à l'acétylène et cisailles à froid volées dans des camions ou des commerces depuis quelques semaines constituent l'essentiel des outils de cambriolage saisis au cours de la nuit d'hier par les policiers de Rouyn dans les locaux de la Banque Nationale de la Place Noranda. Le système d'alarme de la banque s'est déclenché, amenant les policiers sur les lieux.

OSEZ NOUS COMPARER

+ crédit voiture
de 5000\$
Participez au tirage
Détails sur place



GEO METRO 1995
3 portes, 5 vitesses

à partir de

9995\$*

CAVALIER

2 portes, 5 vitesses, aileron arrière,
2 sacs gonflables, ouvre-valise, etc.

à partir de

12 795\$*

Plusieurs plans de
financement offerts sur
place

- ☒ Location GMAC
- ☒ Plan Rachat Banque Royale
- ☒ Et plusieurs autres

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LYTE

Là où l'on croit
que la confiance,
ça se mérite...



750\$
de rabais
aux diplômés
si admissibles



89, route Kennedy, Lévis

Voitures neuves: 835-1171 Voitures d'occasion: 835-9422

Les profs disent ne plus avoir le temps d'enseigner

■ MONTREAL (PC) — Les professeurs n'ont plus le temps d'enseigner, ils passent trop de temps à évaluer. Les programmes de 1980 sont en partie la cause du décrochage scolaire et constituent un échec.

Voilà quelques-unes des critiques que l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ) a lancées, hier, dans le cadre des audiences de la Commission des États généraux sur l'éducation. L'alliance est l'un parmi une centaine de groupes ou personnes qui se sont inscrits pour présenter un mémoire lors des audiences montréalaises qui ont commencé hier et se poursuivent aujourd'hui et demain.

« Les enseignants doivent consacrer 30 % de leur temps à évaluer. On n'a plus le temps d'enseigner », se plaignait la présidente syndicale, Mme Diane Fortier. Elle souhaite que le ministère continue de dicter les connaissances qui doivent être maîtrisées par les élèves, mais tient à ce qu'il laisse la méthodologie et la pédagogie aux enseignants.

« Les difficultés des élèves en français sont importantes parce que la connaissance de la langue n'est pas le but premier du programme de français », lance-t-elle haut et fort. L'objectif est plutôt une approche dite communicative, qui vise à développer des ha-

biletés, avec une multitude d'objectifs et de sous-objectifs. L'enseignement du français est fait de façon morcelée, « d'une manière anarchique ».

L'alliance blâme également l'école de l'enseignement adapté, celle des années 1980. « Une des causes majeures du décrochage se situe dans les programmes que le MEQ a imposés aux écoles publiques depuis 1980. Les programmes de 1980 sont un échec. Les méthodes, l'évaluation et les bulletins de l'école adaptée sont des échecs. Les élèves fuient cette école par dizaines de milliers parce que l'enseignement adapté les méprise en discréditant le savoir au profit du dressage pédagogique. »

Mme Fortier n'est pas que critique; elle propose des solutions. D'abord: le travail au quotidien de l'élève. Les bons vieux devoirs devraient être valorisés, non plus seulement les examens de fin d'année. Ensuite, la laïcité de l'école. L'école laïque favorise l'intégration harmonieuse des immigrants. « Les États généraux devront être le forum qui permettra de se prononcer sur la laïcité de notre système scolaire et également de se questionner sur l'existence des commissions scolaires. »

Aussi, il faut adopter une politique de pleinemploi et de lutte contre la pauvreté, deux moyens par lesquels passe la lutte contre le décrochage scolaire. En plus, il faut investir en éducation plutôt que de réduire ou

même geler les budgets.

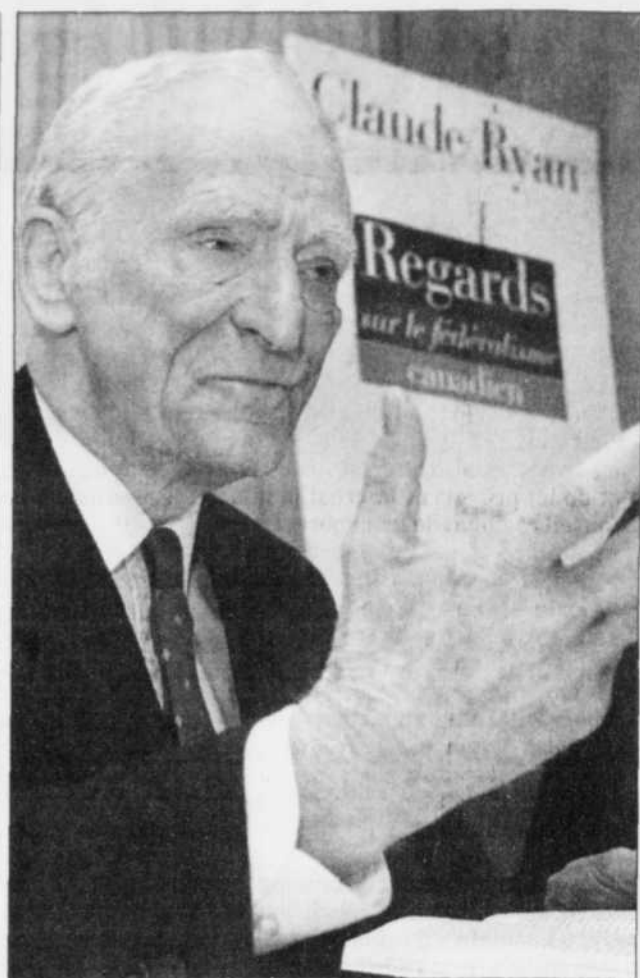
PROTRAIT STATISTIQUE

La Direction régionale de Montréal du ministère de l'Éducation, quant à elle, a brossé un portrait statistique et social de Montréal.

La directrice Mireille André a noté que l'île de Montréal compte 641 établissements de niveaux primaire et secondaire, 49 de niveau collégial, quatre universités complètes et trois grandes écoles universitaires. Au total: 513 046 étudiants, du préscolaire à l'université.

Les dépenses en éducation sur l'île de Montréal atteignent 3,52 milliards \$, dont 1,1 pour les commissions scolaires et 1,7 pour le secteur universitaire. Malgré ces chiffres impressionnants, Montréal enregistre un taux de décrochage alarmant, d'environ 40 %. Sur l'île, « 19,5 % des personnes de 15 ans et plus auraient complété moins de neuf années de scolarité ».

Montréal cache le plus haut et le plus bas taux de réussite scolaire. Les taux d'obtention du diplôme varient de 50 à 91,4 % selon la commission scolaire. Mme André croit que « non, Montréal n'est pas traitée comme elle devrait être traitée » par les autorités ministérielles. Montréal n'est pas seulement plus importante en nombre. La région a des défis particuliers: intégration des immigrants, problèmes linguistiques, etc.



En conférence de presse, hier, l'ancien ministre libéral a décortiqué les différentes thèses qu'il défend dans son livre.

«Le plus tôt, le mieux»

Ryan invite Chrétien à redonner au Québec son droit de veto

■ QUÉBEC (PC) — Le chef des forces fédéralistes durant le référendum de 1980, Claude Ryan, demande au premier ministre Chrétien d'offrir au Québec l'inclusion d'un droit de veto dans la constitution canadienne, de préférence avant la nouvelle échéance référendaire.

« Il (M. Chrétien) devrait user du pouvoir et de l'influence dont il dispose aujourd'hui pour entreprendre de corriger la situation actuelle », écrit M. Ryan dans un livre qui vient de paraître, intitulé *Regards sur le fédéralisme canadien*. Un engagement clair et ferme de Jean Chrétien pourrait être un apport majeur du gouvernement fédéral au débat référendaire. »

Ainsi, après un NON, le Québec aurait la garantie « qu'on ne fera pas de changements dans son dos, malgré lui, qu'il sera partie prenante des décisions », souligne l'ancien ministre libéral en conférence de presse.

M. Ryan, qui compte s'impliquer dans la prochaine campagne référendaire si on le lui demande, refuse cependant de dire explicitement sous quelle forme M. Chrétien devrait livrer cet engagement, ni quand il devrait le faire. « Le plus tôt est le mieux », se borne-t-il à dire. « Il faut que nos partisans soient prévenus: le Québec ne peut pas renoncer à lui-même. Il ne peut pas se nier, s'abandonner », ajoute-t-il.

M. Ryan évoque cependant l'échéance de 1997 — prévue à la constitution de 1982 — pour que le Québec présente les changements qu'il désire à la constitution canadienne, la société distincte au premier chef. « Cette position québécoise, il faut la maintenir avec fermeté. »

Il estime cependant que le Québec devrait adopter une approche de revendication moins globale en matière constitutionnelle. « Il faudrait adopter une formule plus fonctionnelle, plus ponctuelle, moins globale », dit-il.

M. Ryan estime également que le Québec doit obtenir des modifications importantes au partage des pouvoirs dans trois domaines: les autochtones, l'immigration et la formation professionnelle.

L'ancien ministre libéral, qui demeure un ardent fédéraliste, porte dans cet ouvrage un regard parfois surprenant sur le passé. Ainsi, du rapatriement de la constitution en 1982, où on inclut une charte des droits et libertés, il écrit qu'il y a « plutôt lieu d'en être fier ». « Le rapatriement est une excellente chose », précise-t-il, se dissociant cependant de « la manière dont ça s'est fait ».

De plus, dans l'épisode de l'adoption du rapport Allaire par le PLQ, il laisse entendre que certaines personnes auraient tenté de manipuler le premier ministre Bourassa, alors affaibli par la maladie.

PROPOS DE MÉNARD Aberrants, disent les autochtones

■ MONTREAL (PC) — L'ancien vice-chef de l'Assemblée des premières nations, Conrad Sioui, trouve aberrant le comportement du ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, dans le dossier autochtone.

Dans un article publié hier dans le Journal de Montréal, le ministre Ménard affirme que s'il en avait les pouvoirs, le gouvernement du Québec n'hésiterait pas à couper les subventions aux Indiens pour forcer un règlement définitif de la contrebande et de la désobéissance civile, maintenant érigées en système.

M. Ménard croit qu'en coupant les subventions aux chefs mohawks, ces derniers se verraient dans l'obligation de négocier des solutions aux problèmes de la contrebande et de la désobéissance civile.

Pour Conrad Sioui, le gouvernement met à nouveau tous les autochtones dans le même panier, alors que le problème de la contrebande est le fait d'une minorité d'individus.

M. Sioui, qui agit comme conseiller auprès de plusieurs communautés, accuse le gouvernement de se livrer à une campagne de dénigrement contre les Amérindiens, alors qu'il n'a pas le courage de faire entrer ses policiers dans les réserves mohawks.

De son côté, le chef régional de l'Assemblée des premières nations, Ghyslain Picard, souligne qu'un éventuel Québec souverain n'hériterait pas forcément des pouvoirs actuellement dévolus au fédéral. M. Picard ajoute qu'il reviendra aux autochtones de décider avec qui ils voudront maintenir des liens.

L'Assemblée des premières nations croit que la solution du ministre Ménard pour régler le problème autochtone est simpliste et plutôt radicale. Ghyslain Picard attend plutôt du gouvernement qu'il propose des solutions concrètes aux problèmes économiques que vivent les autochtones.

À Kahnawake, le chef Joe Norton a exprimé l'avis que le ministre de la Sécurité publique faisait preuve d'inexpérience et de naïveté. Il a soutenu que le commerce hors taxes de cigarettes et autres biens est un droit ancestral des autochtones.

Le chef Norton a ajouté que les frontières ont été créées pour les Canadiens et les Américains. Il a dit croire que les déclarations du ministre Ménard font partie de la stratégie référendaire des « séparatistes » qui cherchent à s'attirer la faveur populaire au détriment des autochtones.

PARLEZ ANGLAIS D'ICI L'ÉTÉ

POUR SEULEMENT 299\$*

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensiez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

*Prix calculé sur la base d'une classe d'au moins 6 (six) élèves.

Berlitz

5, PLACE QUÉBEC

529-6161

©1995 Centres de langues Berlitz

LE SOLEIL

Capital
comme
quotidien

MAUX DE PIEDS

NOTRE SPÉCIALITÉ;
LES PIEDS QUELS QU'ILS SOIENT

- Douleur aux pieds
- Fatigue à la marche
- Problèmes de genoux et de dos

POULIOT

- = Marcher avec confort et élégance
- = Orthèses délicates et chaussures esthétiques



LABORATOIRE
POULIOT

Permis M555 2103-6132

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy

652-0100

RIVE-NORD	RIVE-SUD
Montmagny Volkswagen 160, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY 248-0057	Rinfret Automobiles 5355, BOUL. DE LA RIVE-SUD, LÉVIS 833-2133
Automobiles R. Bouchard 999, BOUL. MGR DE LAVAL, BAIE-ST-PAUL 435-2664	Rousseau & Fille Automobiles 2335, RUE NOTRE-DAME NORD THETFORD-MINES 338-6104
Automobiles Langlois 6090, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN 822-0671	Vallée Automobiles 375, 136E RUE EST, ST-GEORGES, BEAUCE 228-2931
Qué-Bourg Auto 7777, BOUL. HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG 626-7777	



petit taux

3,9%

7,7% 36 mois
8,7% 48 mois

Les Golf et les Jetta sont prêtes à partir au petit taux de financement de 3,9% sur 24 mois. Galopez vite chez votre concessionnaire Volkswagen avant qu'il ne soit trop tard!

Taux de financement de 3,9% pour 24 mois. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre. Offre réservée aux particuliers et en vigueur jusqu'au 30 juin 1995 seulement. S'applique uniquement aux modèles Golf et Jetta neufs et non enregistrés en stock chez le concessionnaire. Sous réserve de l'approbation du crédit. Ex.: pour un prêt de 15 000 \$ à 3,9%, les mensualités s'élèvent à 650,71 \$. Le coût de l'emprunt est de 617,04 \$. Total à rembourser: 15 617,04 \$. Financement maximum de 15 000 \$ pour la Golf et de 20 000 \$ pour la Jetta.



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

Laval Volkswagen

777, BOUL. CHAREST OUEST, QUÉBEC

687-4451

Taxe sur l'essence prévue pour financer le transport en commun

MONTREAL (PC) — Le ministre des Transports du Québec, Jacques Léonard, veut faire adopter en juin un projet de loi prévoyant la création d'un Conseil régional de transport et, tout probablement, le financement du transport en commun par une taxe spéciale sur l'essence d'un cent le litre.

« Il faut adopter le projet de loi rapidement, parce que la formule de financement du transport en commun doit être mise en place le 1er janvier prochain », a dit le ministre, après un discours livré à la 9e Conférence canadienne multidisciplinaire sur la sécurité routière.

À la dernière table ronde sur le transport en commun, les dirigeants municipaux de la région de Montréal ont privilégié la taxe de l'essence pour remplacer les subventions de 50 millions \$ du gouvernement aux Sociétés de transport en commun, et pour assumer le déficit du réseau de trains de banlieue dans le Grand Montréal.

Cette taxe rapporterait 80 millions \$ dans l'ensemble du Québec et 40 millions \$ dans la région de Montréal, estime le président de la Société de transport de Laval, Jean-Jacques Beldi. Le reste du manque à gagner, soit 10 millions \$, pourrait être absorbé par l'intermédiaire de la taxe foncière.

« La taxe sur l'essence demeure le moyen le plus juste pour financer le transport en commun, car elle fait porter le fardeau sur les utilisateurs de l'automobile », a dit M. Beldi, qui souligne que les tarifs imposés aux usagers du transport en commun ont atteint leur limite.



Le ministre des Transports Jacques Léonard

Le Canada, meilleur pays où vivre, c'est faux

Si c'était vrai, un Québec souverain ferait encore mieux, soutient le cinquième rapport LeHir

■ QUÉBEC (PC) — Il est faux de prétendre, comme le font par exemple le premier ministre Jean Chrétien et les fédéralistes pour mousser leur option constitutionnelle, que le Canada demeure le meilleur pays au monde où il fait bon vivre.

Dans ce sens-là, un Québec souverain posséderait tout le potentiel pour grimper encore dans l'échelle du développement, et sa qualité de vie pourrait même dépasser un jour celle du Canada.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le mathématicien et démographe Charles Castonguay, dans une étude sur « l'indicateur de développement humain (IDH), le concept et son usage », préparée pour le Secrétariat à la Restructuration, et qu'a rendue publique, hier, le ministre Richard LeHir.

Après avoir analysé divers indicateurs de développement (revenu, espérance de vie, éducation), le professeur estime que « le Canada n'est numéro un que lorsqu'on mesure le développement au moyen d'un instrument sous-développé ».

Il s'agit du cinquième rapport d'une

série de 40 demandée par le gouvernement Parizeau sur le Québec, en prévision du référendum de l'automne.

Dans son document M. Castonguay, professeur à l'Université d'Ottawa, n'est pas tendre envers M. Chrétien et l'ancien premier ministre Brian Mulroney, et sur l'utilisation qu'ils ont fait ou font encore de certaines données à ce sujet, pour affirmer régulièrement que le Canada « est le meilleur pays au monde ».

« C'est faire une fausse représentation du contenu et de l'esprit des rapports du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)... C'est un détournement de rapport à des fins partiales », écrit-il.

Il ajoute « qu'à l'opposé de ses concepteurs, l'indicateur de développement humain est devenu, dans le discours politique du gouvernement du

Canada, une façon d'endormir les peuples québécois et canadiens ».

Il donne, comme exemple d'inexactitude, la question de l'alphabétisation. L'IDH présume, en effet, que le pourcentage d'alphabétisation est de 99 %, « une donnée factice » selon M. Castonguay: 16 % des Canadiens adultes étaient analphabètes en 1989, indique Statistique Canada.

Le rapport cite le professeur Clément Lemelin, qui estime qu'il faut situer géographiquement l'IDH en distinguant celui du Québec de celui du Canada. À ce point de vue, comme l'indiquait M. Lemelin, les fédéralistes pourraient affirmer que le Canada a permis au Québec un bon niveau de développement humain, que le Québec risquerait de compromettre en se séparant.

De leur côté, les souverainistes pourraient faire valoir qu'au Canada, le développement humain a été inégal (le cas des femmes par exemple) et que le Québec serait mieux inspiré de poursuivre son développement comme pays souverain.

COLT ET SUMMIT 1995



ÇA SE PEUT PAS!

9995\$*

OFFRES
D'UNE DURÉE
LIMITÉE

ou 159\$**

PAR MOIS

Location, terme de 30 mois, versement initial de 1895 \$.



750 \$ AUX DIPLÔMÉ(E)S

Remise en argent additionnelle de 750 \$ à l'achat du véhicule Chrysler 1995 de votre choix en plus de tout autre rabais offert. Cette offre se termine le 31 décembre 1995. Détails chez le concessionnaire.

PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ

~~12950\$~~

- Ensemble 21A
- Deux coussins de sécurité
 - Poutres latérales de portes
 - Moteur 4 cylindres de 1,5 L à 12 soupapes
 - Boîte manuelle à 5 rapports
 - Suspension indépendante aux 4 roues
 - Et plus encore!

Regardez ce que les autres vous « offrent »!

Honda Civic CX — Pas de coussin de sécurité!

Geo Metro — Un moteur de seulement 3 cylindres!

Nissan Sentra DLX, 2 portes — Pas de coussin de sécurité, elle non plus!

Toyota Tercel — Ni suspension indépendante aux 4 roues ni coussin de sécurité!

Associations publicitaires des concessionnaires Chrysler et Jeep/Eagle

LES CONCESSIONNAIRES CHRYSLER ET JEEP/EAGLE.

DES GENS FIABLES.



*Remise du fabricant incluse. Prix spécial aux diplômé(e)s après remise: 9245 \$. L'offre aux diplômé(e)s s'adresse aux personnes qui ont obtenu ou qui obtiendront un diplôme collégial ou universitaire d'une institution canadienne accréditée entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 1995, et qui prendront livraison du véhicule avant le 31 décembre 1995. L'offre ne s'applique pas à la Dodge Viper et au Dodge Ram (T-300). Transport (495 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

**Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport (495 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km, au taux de 9¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.



DU PAIN ET DES ROSES Les marcheuses convaincues que l'État... marchera

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ SAINT-ROCH-DES-AULNAIES — Le ciel se portait bas, hier. Et il était absolument sans effet sur le moral des «marcheuses» contre la pauvreté. Elles sont convaincues que l'État... marchera, lui aussi, dans leurs revendications.

Un peu passé l'église de Saint-Roch-des-Aulnaies, après avoir pris un repas dans un centre communautaire gris comme le temps, la colonne de «l'Est du Québec», de la marche nationale pour le pain et les roses, s'est échauffée les muscles dans la bonne humeur, avant d'attaquer le dernier tronçon les menant à son relais pour la nuit, à Saint-Jean-Port-Joli.

Bon moral? «Ça fait trois jours qu'on se fait aggraver par le soleil, lance Lise Picard, de l'Ange-Gardien, une des quelque 50 femmes participant, hier, à la randonnée de dix jours qui culminera par un rassemblement à Québec. Là (sous une petite bruine), on relaxe!»

La cohorte de l'Est est, pour tout dire, assez disparate. Les participantes ont entre 22 et 59 ans. Elles viennent de Gaspé, La Pocatière, Rivière-du-Loup, mais aussi de Natashquan, du Saguenay et même de Montréal. Les unes sont sans travail. D'autres pas. Lise Picard est en «libération syndicale et elle «marche pour les filles de la caisse (d'économie) de la CSN». D'autres ont carrément pris congé. Comme Carole Paulin, qui a suspendu son



Les marcheuses sont convaincues que l'État marchera, lui aussi.

contrat d'enseignante en informatique au cégep Lévis-Lauzon.

Mais toutes s'affichent croyantes. Le gouvernement écoutera et exaucera, partiellement à tout le moins, leurs demandes sur la hausse du salaire du minimum, le gel des frais de scolarité, la construction de logements sociaux, l'application de la loi sur les normes minimales de travail pour les assistées participant aux programmes. «Si on use nos bottines, explique Solange Désilets, une rouquine de Gaspé, si on a entrepris la marche, c'est qu'on pense que c'est gagnable! Ceux qui pensent que nous sommes naïves, souffrent de cécité.»

«Il faut faire bouger la machine, reprend celle qui œuvre au Centre des femmes de Gaspé. Nous avons des allées, des femmes (au gouvernement), dit-elle en donnant comme exemple les noms des ministres Jeanne Blackburn et Louise Harel. Elles sont sensibles à ce que nous vivons. Je pense qu'il y a des négociations. Plus on s'approche de Québec, plus ça s'active.»

Car, à travers la colonne qui marche sur Québec, la rumeur court qu'il y a discussions au plus haut niveau. Denise Boucher, de la CSN, à Québec, en est assurée. «Le gouvernement demande (aux organisatrices) pourquoi on réclame le salaire minimum à 8,50\$. Je sais qu'il y a des avancées.»

S'il y a tractations, elles sont discrètes, sinon secrètes. L'attachée de presse de la ministre Blackburn, responsable notamment de la Condition féminine, affirme au SOLEIL, ne pas être au courant qu'il y ait négos. Même réponse de la part de la cheffe de cabinet de Pauline Marois, présidente du Conseil du Trésor.

Entre Saint-Roch-des-Aulnaies et Saint-Jean-Port-Joli, les femmes avancent en se disant que ce qu'elles demandent est réaliste, même dans une province endettée. «On n'a pas toujours le vrai portrait, explique Solange Désilets. Faire travailler les gens, faire en sorte qu'ils vivent dans la dignité, ça entraîne une baisse des problèmes et c'est payant.»

Des statistiques pour répandre le port du casque à vélo

SOPHIE COUSINEAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'Association d'orthopédie du Québec sort, l'artillerie à l'approche, de l'été pour impressionner et convaincre les cyclistes de se coiffer d'un casque. Les statistiques sur les accidents de vélo lui offrent des munitions.

L'an passé, 33 cyclistes ont perdu la vie au Québec, un bond de 43,5% par rapport à 1993, alors que 23 adeptes de la bicyclette sont morts, d'après la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). Le nombre de blessés graves est aussi à la hausse; il est passé de 295 à 331 au cours de la même période, une augmentation de 12,2%.

Le bilan de la région de Québec n'est guère plus reluisant que celui du reste de la province, indique le Dr Pierre Maurice, du Centre de santé publique de Québec. En 1993, 1230 cyclistes ont été blessés dont quatre mortellement. Plus de 100 d'entre eux ont dû être hospitalisés pour un séjour d'une durée moyenne de 12 jours.

L'ennui avec ces nombres, de l'aveu même du Dr Maurice, c'est qu'ils ne tiennent nullement compte des heures d'utilisation de la bicyclette ou de la popularité croissante de ce sport, pratiqué en 1993 par près de 2 millions de Québécois.

Un fait demeure, qu'il y ait une hausse réelle ou non des accidents: le port du casque permet d'éviter le pire. Dans 60% des cas, ce sont des fractures du crâne ou des blessures intracrâniennes qui ont provoqué la mort des cyclistes.

«Deux cyclistes sur trois dans la région de Québec ne portent pas leur casque», note le Dr Maurice, lors du lancement de la campagne de prévention de l'Association de l'orthopédie du Québec, tenu hier à Québec.

Tout comme les publicitaires de la SAAQ, les orthopédistes constatent que les adolescents, qui pèsent plus lourd que leur poids démographique dans les tableaux de statistiques, constituent le groupe d'âge le plus difficile à sensibiliser.

«Les parents doivent obliger les enfants de 4-5 ans à porter le casque pour ne pas que son cela soit remis en question à l'adolescence», dit le chirurgien orthopédiste Pierre Lavalée.

L'Association promeut une réglementation obligeant le port du casque pour convaincre les réfractaires. Une idée que conteste le président du Club cycliste Nordcycle, qui organise des randonnées dans la région chaque semaine.

«Dans la province australienne où cela a été essayé, le nombre de cyclistes a diminué», dit Roméo Mailoux. Pour lui, le témoignage d'un rescapé, son casque fissuré à la main, est plus éloquent et convaincant que n'importe quel règlement.

DERNIÈRE
SEMAINE!

AVENTURE
ELECTRONIQUE
LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC
"MEILLEURS PRIX GARANTIS" AVEC SERVICE AUSSI!

**LIQUIDATION
MASSIVE**

ORDINATEURS • AUDIO • TÉLÉVISEURS • CAMÉSCOPES • MAGNÉTOSCOPES • RADIOS

**JUSQU'À
DIMANCHE 73% DE
RABAIS**

*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.



LE SOLEIL

ABONNEMENT
686-3344

RÉSULTATS

Tirage du 95/05/29

3	5	11	17	22
23	26	28	29	43
49	50	52	53	56
57	59	60	62	66

Prochain tirage: 95/05/30

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité. WLOTOBANCS



VENTE
**MÉGA
FUN!**

DU 29 MAI
AU 3 JUIN

Ton auto est aux oiseaux

Hé boss, moins cher que ça,
ça coûterait gratis!

SPÉCIAUX // ALPINE AUJOURD'HUI SEULEMENT

T-SHIRT
EN PRIME-CADEAU

- Radio AM/FM cassette
- Façade détachable antiviol
- 2 x 25 watts



7510
219⁹⁵\$

Prix «payez et emportez». Quantité limitée. Taxes non incluses.

- Radio AM/FM cassette avec contrôleur CD, façade détachable antiviol, 100 watts
- Lecteur à 6 disques compacts
- 2 haut-parleurs 6 x 9 po de 90 watts
- 2 haut-parleurs de 6,5 po de 90 watts



969⁹⁵\$

Lecteur de disques compacts, capacité de 6 disques, adaptable à toute radio d'origine, télécommande sans fil, format ultra compact.

589⁹⁵\$

- Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts, façade détachable antiviol, 100 watts
- 2 haut-parleurs 6 x 9 po de 90 watts
- Subwoofer 10 po, 300 watts
- Amplificateur pontable de 80 watts



949⁹⁵\$

2 haut-parleurs 6 x 9 po, 2 voies, puissance de 90 watts.

109⁹⁵\$

Radio AM/FM avec lecteur de disques compacts, façade détachable antiviol, 100 watts de puissance.

449⁹⁵\$

AUTRES SPÉCIAUX

- TOIT OUVRANT **79⁹⁵\$**
- TÉLÉPHONE CELLULAIRE NOKIA **149⁹⁵\$**

(Activation obligatoire)

- HAUT-PARLEUR DE REMPLACEMENT D'ORIGINE **9⁹⁵\$**
- DÉMARREUR À DISTANCE RS-102 **199⁹⁵\$**

(Installation sans supplément pour la plupart des véhicules)

6 MOIS SANS INTÉRÊT

Sujet à l'approbation du crédit, ne payez que les taxes de vente.

Lebeau
VITRES D'AUTOS

71 SUCCURSALES AU QUÉBEC

Consultez les Pages Jaunes sous la rubrique Radio - Automobiles - Vente & service.

OUVERT JUSQU'À 21 h

AFFAIRE BARNABÉ

La défense soutient que les policiers n'ont pas fait preuve de brutalité

■ MONTREAL (PC) — Il est faux de prétendre, comme l'ont fait les médias, que les cinq policiers de la Communauté urbaine de Montréal qui ont arrêté le chauffeur de taxi Richard Barnabé, le 14 décembre 1993, ont fait preuve de brutalité. Ils ont plutôt été calmes et déterminés face à ce dernier, doté d'une très grande force physique et au comportement agressif, étrange et imprévisible.

Telle est la conviction défendue par les quatre avocats représentant les policiers qui subissent leur procès pour voies de fait graves à l'égard de Richard Barnabé, hier, au moment d'amorcer la présentation de leur preuve.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que s'inscrit le témoignage du premier témoin de la défense, le policier Michel Allard de la CUM. Devant les membres du jury et le juge Benjamin Greenberg de la Cour supérieure, celui-ci a raconté dans quelles circonstances il avait connu Barnabé, à l'hiver 1987, quand ce dernier a fait irruption à l'église Saint-Sylvain de Duvernay en parlant fort dans l'allée centrale et en donnant un coup de coude au célébrant de la messe.

À la première personne accourue pour le contrôler, Richard Barnabé a donné un coup de poing au visage, a raconté M. Allard. Sans attendre, ce dernier lui a serré le cou pour le maîtriser, pendant que quatre autres personnes l'immobilisaient, a expliqué le policier aux membres du jury. Appelés

à la rescousse par le curé, deux policiers de Laval auraient arrêté Barnabé pour le confier à son frère ou son père, policier à la CUM, pour qu'il reçoive des soins.

S'adressant aux jurés, Me Ronald Picard a fait valoir que son client, le policier Pierre Bergeron, considérait que Richard Barnabé était, le 14 décembre 1993, «habité par une force trouble et insolite qui le dépassait et nous dépassait, même si nous étions cinq ou six policiers». Le fait qu'à un moment donné le poulx du détenu n'était plus audible constituait, aux yeux de l'accusé, «un événement imprévu et imprévisible». Bergeron aura eu beau repasser le film des événements, il ne peut pas cibler les gestes qu'il n'aurait pas dû poser pour éviter d'en arriver à ce que Richard Barnabé soit réduit depuis à une vie cérébrale uniquement végétative, a rapporté l'avocat.

À son tour Me Pierre Dupras, qui défend les policiers André Lapointe et Louis Samson, a concédé aux jurés qu'ils doivent avoir des interrogations sur la conduite des policiers. «Mais on ne peut inférer qu'un acte criminel a été commis par les accusés. Les deux policiers vous diront qu'il n'ont pas eu le loisir de quitter la cellule numéro trois quand le vent a tourné», a-t-il dit.

Pour sa part, Me Sylvie Bourque qui défend la policière Manon Cadotte a averti que le témoignage de sa cliente ne comportera aucune révélation mais démontrera qu'elle a eu une participation limitée aux événements. Finalement, au nom du policier Michel Vadeboncoeur, Me Elise Groulx a insisté sur le comportement agressif et violent de Barnabé, qui avait l'air intoxiqué le soir des événements.

TÉMOIGNAGE DE DOROTHY HOMOLKA

Sa fille Karla ressemblait à un «raton-laveur» le jour où elle a quitté Bernardo

■ TORONTO (PC) — Le visage de Karla Homolka était si meurtri le jour où elle a quitté Paul Bernardo qu'elle ressemblait «à un raton-laveur», a raconté la mère de la jeune femme hier, au cours de ce procès pour double meurtre.

Karla Homolka pouvait à peine marcher, était de toute évidence souffrante et semblait «terrifiée», a affirmé Doris Homolka, alors que le procès se concentrait sur les derniers moments du bref mariage du couple.

Mme Homolka dit être allée visiter sa fille le 5 janvier 1993, à la clinique vétérinaire où elle travaillait à St. Catharines, après avoir reçu un appel anonyme. «J'ai vu ma fille arriver avec des yeux noirs, des yeux au beurre noir —elle avait l'air d'un raton-laveur», a-t-elle raconté au jury d'un ton impassible.

Certains spectateurs ont frémi alors que des photographies d'une Karla Homolka au visage gonflé et couvert de bleus étaient montrées sur les télévisions face au public. De profondes meurtrissures ressemblant à des plaques noires entouraient ses yeux. Des contusions étaient également visibles sur ses bras et ses jambes.

Plus tard ce jour-là, Karla Homolka, 25 ans, a fini par accepter que ses parents la conduisent à l'hôpital. Elle n'est jamais retournée vivre

avec Paul Bernardo, 30 ans.

Quelques jours plus tôt — la veille de Noël — Karla avait semblé frêle, «aussi décharnée qu'un rail» et malade, selon sa mère. En 1992, elle avait eu un œil au beurre noir et un doigt cassé. Ses cheveux s'étaient clairsemés au point qu'ils étaient «presque en lambeaux».

Paul Bernardo est accusé d'avoir enlevé, violé et étranglé deux adolescentes ontariennes. La Couronne affirme que Karla Homolka est allée voir la police peu de temps après avoir quitté son mari. Elle a été condamnée à 12 ans de prison en juillet 1993 pour participation aux meurtres.

La poursuite prétend que Karla Homolka a collaboré aux crimes, en partie parce qu'elle avait subi des années de mauvais traitements de la part de son époux et craignait d'autres violences si elle n'obéissait pas. La Couronne affirme aussi que Paul Bernardo la menaçait de révéler sa participation dans la mort de sa jeune sœur, Tammy.

Tous deux auraient drogué l'adolescente de 15 ans avec des somnifères et un anesthésique, le 23 décembre 1990. Ils auraient ensuite eu des relations sexuelles avec elle. Tammy Homolka s'est plus tard mortellement étouffée dans son sommeil. Cette mort avait été jugée accidentelle à l'époque. «Une partie de moi s'en est allée avec elle», a déclaré sa mère. Les mères de Kristen French et Leslie Mahaffy, présentes dans la salle d'audience, l'ont surveillée pendant son témoignage, essayant parfois leurs larmes.

L'avocat de la Couronne, Greg Barnett, lui a demandé si elle condamnait les actes commis par Karla Homolka. «Non», a-t-elle répondu, avant que le juge Patrick LeSage n'intervienne pour dire que la question n'était pas pertinente.



La mère de Karla, Dorothy Homolka.

Les danseuses en guerre contre la «dance contact»

■ TORONTO (PC) — Le parvis de la législature ontarienne a été pris d'assaut, hier, par un groupe de danseuses érotiques venues protester contre le «lap dancing», une pratique où la danseuse s'assoit sur les genoux du client et s'adonne à des attouchements sexuels avec lui.

Depuis qu'un jugement d'une cour provinciale a permis le «lap dancing» en Ontario, en 1994, les bars de danseuses nues sont devenus des «bordels», ont expliqué les danseuses, accompagnées du conseiller municipal Jack Layton.

De plus en plus, elles sont forcées de s'adonner à ces attouchements sinon elles perdent leur travail, ont-elles ajouté.

Les danseuses, qui viennent tout juste de créer une association appelée «The Association of Burlesque Entertainers», réclament une injonction interdisant le «lap dancing» jusqu'à ce que l'appel du jugement autorisant sa pratique soit entendu.

Près d'une dizaine d'entre elles ont pris la parole lors de cette manifestation. «Nous avons des amoureux, des maris, des enfants. Nous ne sommes pas des prostituées, nous ne sommes pas de la viande», a déclaré l'organisatrice. Elles considèrent le lap dancing non seulement «dégradant» mais aussi dangereux pour la santé publique, parce qu'il favorise la propagation de maladies vénériennes.

En février 1994, le juge Gordon Hachborn de la cour provinciale de l'Ontario a jugé que les propriétaires du «Cheaters Tavern» à Toronto avaient le droit de permettre le «lap dancing», une pratique qu'il a qualifiée d'«inoffensive». La province a appelé du jugement mais depuis, «le lap dancing s'est propagé partout», a relaté le conseiller Layton, qui vient d'entamer un lobby auprès de la Commission des permis d'alcool de la région de Toronto pour qu'elle émette des règlements interdisant le toucher et force les propriétaires de bars de strip-tease à appliquer cette politique.

Au Québec, on ne parle pas de lap dancing mais de «danse à 10\$». Ces actes, où le client et la danseuse vont dans un isolot et s'adonnent à des attouchements, sont tolérés en vertu de plusieurs jugements de première instance. Mais dans la ville de Montréal, ils sont interdits en vertu d'un règlement datant de l'époque du maire Drapeau qui interdisait la «fraternisation» entre les employés d'un bar et leur client.

CIVIC BERLINE

«...une nouvelle d'intérêt pour la plus vendue au Québec!»



2000\$ et 5,8%

d'options sans supplément sur le modèle Édition Spéciale, incluant :

- climatiseur
- console centrale
- miroir de pare-soleil
- montre numérique
- enjoliveurs de roues
- rétroviseur extérieur droit
- radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette et 4 haut-parleurs

L'Association des concessionnaires

HONDA

du Québec

pour 24 mois, 6,8% pour 36 mois et 7,8% pour 48 mois*.

Et ces taux sont offerts sur tous les autres modèles Civic 4 portes, jusqu'au 31 mai prochain.

...et une offre tout aussi intéressante pour l'Accord LX à 298\$ par mois** : le climatiseur sans supplément



Venez vite en faire l'essai chez votre concessionnaire Honda!

* Offre pour un temps limité, réservée aux particuliers et à nos modèles Accord LX actuellement en inventaire chez votre concessionnaire. Offre non remboursable et ne pouvant être cumulée à aucune autre. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire.

** Transport et préparation inclus, taxes en sus. Frais d'utilisation pour 48 mois d'un modèle 1995. Kilométrage illimité de 96 000 km et l'usure facturable à 10¢ le kilomètre. Un dépôt de 2000\$ plus la première mensualité et un dépôt de sécurité sont exigibles, ou un échange équivalent. Sujet à l'approbation du crédit.

LE MONDE

Carotte et bâton pour les Serbes

(AFP, Reuter) — Les Occidentaux ont riposté hier aux défis des Serbes bosniaques en dépêchant d'importants renforts en Bosnie, tout en considérant la voie diplomatique comme la seule possible pour obtenir la libération des Casques bleus retenus en otages.

Alors que le Pentagone a indiqué que le porte-avions Theodore Roosevelt était en position dans l'Adriatique, les ministres des Affaires étrangères du groupe de contact sur la Bosnie (États-Unis, Allemagne, Russie, France, GB) ont prévenu les Serbes de Bosnie qu'ils auront à subir les conséquences si le personnel (de l'ONU) n'est pas correctement traité et rendu sain et sauf à ses unités.

Pour sa part, le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a proclamé «nuls» les résolutions de l'ONU, les ultimatums de l'OTAN et les accords conclus par la partie serbe avec les Nations unies. Et un autre porte-parole serbe a déclaré que les Casques bleus ne seront libérés que «lorsque leurs gouvernements et les Nations unies auront rendu la paix aux Serbes».

Entre-temps, un tir de mortier serbe a touché hier soir le centre de Sarajevo, non loin de la présidence bosniaque.

Après la capture dimanche de 33 Casques bleus britanniques — montrés hier soir par la TV serbe bosniaque — Londres a réagi vigoureusement en annonçant l'envoi «dès que possible» sur le terrain de 1200 hommes supplémentaires et de deux batteries d'artillerie lourde pour assurer une meilleure protection de son contingent.

Les premiers renforts britanniques devraient partir aujourd'hui à destination de Split (Croatie). 5000 autres soldats, membres d'unités d'intervention rapide, seront placés en état d'alerte, prêts à rejoindre la Bosnie en quelques heures.

Côté américain, le porte-avions Theodore Roosevelt, avec 85 avions de combat, est escorté par cinq bâtiments, transportant 2000 marines spécialisés dans les opérations d'évacuation et de secours.

Le porte-avions français Foch, accompagné d'une frégate lance-missiles et de deux transports de barges de débarquement est également attendu dans la région.

L'ONU a entériné les décisions occidentales en admettant «le droit» des États ayant des Casques bleus otages

en Bosnie à «entreprendre une action unilatérale pour leur défense».

Tout en réclamant la libération «immédiate et incondition-

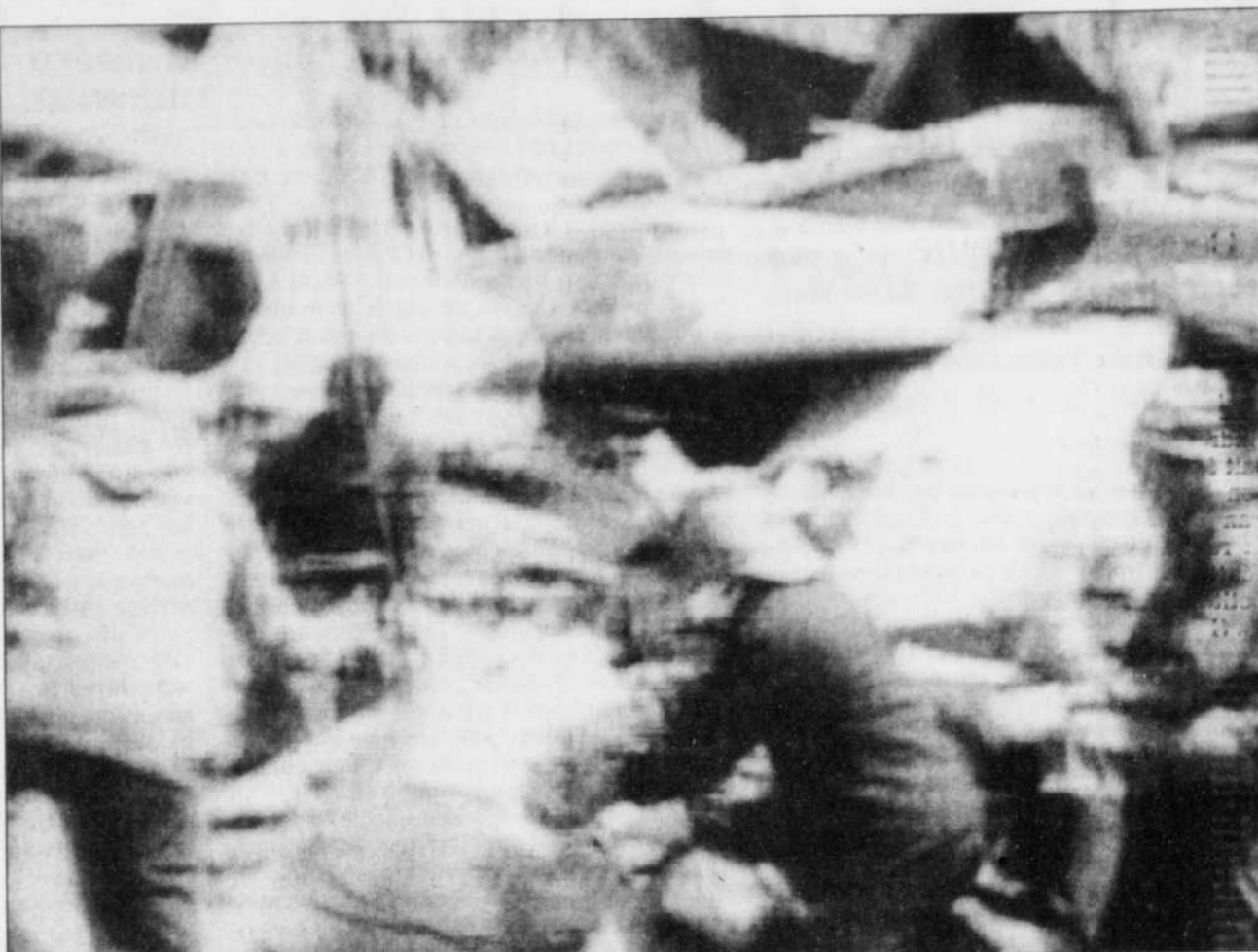
nelle» des 394 membres du personnel de l'ONU retenus en otage, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne (UE) réunis à Bruxelles se sont prononcés dans la journée pour un renforcement de la Force de paix de l'ONU.

Ils ont réaffirmé leur attachement à la conclusion d'un accord d'ensemble pour résoudre le conflit. «À cette fin, et à titre de première étape, l'UE soutient les efforts diplomatiques en cours pour provoquer la reconnaissance mutuelle de la Bosnie-Herzégovine et de la RFY (Serbie-Monténégro)».

Vive réaction de la Russie qui a condamné hier «la barbarie» des Serbes de Bosnie à l'encontre des Forces de l'ONU. La Roumanie a aussi «fermement condamné les actions intolérables» des Serbes de Bosnie contre les Casques bleus, alors que l'Iran s'est dit prêt à envoyer 10 000 Casques bleus en Bosnie.

Porte-avions en position pour libérer les 394 otages occidentaux

Plus de 2000 morts dans l'Est de la Russie



Tel est le bilan provisoire du terrible séisme qui a ravagé l'île de Sakhaline, en fin de semaine. Plus de 2000 des 3200 habitants de Neftegorsk, une petite ville pétrolière du nord de Sakhaline, sont toujours portés disparus. Cette localité a été quasiment rayée de la carte par le séisme qui a atteint une intensité de 9 degrés sur l'échelle de Richter. Hier après-midi, 218 cadavres avaient été extraits des décombres et identifiés, cependant que 938 survivants étaient recensés. Les personnes toujours coincées sous les débris sont exposées à moins trois degrés Celsius la nuit. Tous les immeubles de Neftegorsk se sont effondrés comme autant de châteaux de cartes et les télévisions russes diffusaient, hier, des images comme celle-ci de sauveteurs retirant des corps, avec des moyens réduits. 27 grues et quelque 500 spécialistes étaient arrivés sur place hier. Routes, ponts et voies ferrées étant détruits, seule la voie aérienne restait ouverte pour acheminer des secours, mais aucune piste proche de Neftegorsk ne permet l'atterrissage de gros-porteurs. Des brises-glace doivent dégager une voie à travers la mer encore gelée et permettre l'arrivée de secours par bateau.

Rwanda: la France et l'Afrique du Sud réarmeraient les Hutus

NEW YORK (Reuter, AFP) — Les responsables du génocide rwandais se préparent à lancer une offensive au Rwanda, avec l'aide de la France, du Zaïre et de l'Afrique du Sud, selon un rapport de l'organisation Human Rights Watch, de Washington, publié aujourd'hui.

Ce rapport, établi par l'organisation de défense des droits de l'homme après quatre mois d'enquête sur le terrain, précise que l'ancien gouvernement et l'ex-armée ont remis sur pied leurs infrastructures militaires et créé une force de 50 000 hommes dans une dizaine de camps de réfugiés, essentiellement dans l'est du Zaïre.

«Ces forces ont lancé des raids de

l'autre côté de la frontière pour déstabiliser la situation déjà précaire au Rwanda et obtenir des informations (...) en vue d'une future offensive contre l'actuel gouvernement de Kigali», ajoute le rapport.

Le Zaïre, la France, et à une moindre échelle l'Afrique du Sud, les Seychelles et la Chine, leur auraient fourni des armes et de l'aide.

Après le début du génocide, il y a plus d'un an, la France aurait notamment dérotté des armes destinées à l'armée rwandaise de Kigali vers Goma au Zaïre et aurait aidé les responsables du génocide à quitter le Rwanda, ajoute-t-il.

Il indique aussi que l'aide se poursuit actuellement de façon clandestine. «Des pays comme la France et l'Afrique du Sud, qui avaient armé le gouvernement rwandais avant le génocide et l'embargo international sur les armes, agissent désormais au moyen d'intermédiaires (...) pour dissimuler la destination finale des armes.»

Saddam confronté aux plus graves émeutes depuis 1991

■ DUBAI (AFP) — Les émeutes qui ont éclaté à la mi-mai dans le gouvernement d'Anbar, à l'ouest de Bagdad, constituent pour le régime de Saddam Hussein les plus graves soulèvements depuis les insurrections de 1991, chiite au sud et kurde au nord du pays.

Selon des voyageurs en provenance d'Irak et des diplomates arabes à Bagdad, ces émeutes ont éclaté le 17 mai dans la ville de Ramadi avant de s'étendre à plusieurs localités du gouvernement, considéré comme l'un des bastions du régime.

Une trentaine de personnes, en majorité d'une puissante famille sunnite irakienne, ont été tuées et des centaines d'autres, dont des fonctionnaires de l'État, ont été blessées, selon ces voyageurs.

Ces émeutes se sont produites peu après la restitution par les autorités à

sa famille du corps du général de l'armée de l'air Mohammad Mazloum al-Doulaïmi, arrêté fin 1994 pour «complicité dans une tentative de coup d'État».

C'est la première fois depuis les insurrections de mars 1991 dans la foulée de la défaite irakienne dans la guerre du Golfe, que des émeutes éclatent dans un gouvernement généralement fidèle au président irakien.

Les soulèvements de 1991 avaient eu pour théâtre pendant plusieurs semaines le sud de l'Irak, à majorité chiite, et le nord du pays, à population kurde.

Le pouvoir central avait cependant rétabli son autorité au prix d'une sanglante répression. Pour protéger ces populations, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France avaient interdit le survol de ces zones par l'aviation irakienne.

Près de cinq ans après la guerre du Golfe, Bagdad tente toujours de venir à bout de la résistance chiite qui persiste notamment dans la zone des marais (35 000 kilomètres carrés) comprise dans le grand triangle que forment les villes de Bassorah, Al-Amara et Nassiriyah.

L'opposition irakienne, notamment le Congrès national irakien (CNI, coa-

lition de groupes d'opposition), a annoncé plusieurs tentatives de coup d'État contre le régime de Saddam Hussein et fait état de violentes répressions, en particulier contre les populations arabes chiites, qui constituent, selon les estimations, entre 45 et 60% des 18 millions d'Irakiens.

Ainsi, en 1993 et 1994, le CNI avait fait état de plusieurs offensives irakiennes contre la population des marais, affirmant que les troupes irakiennes ont fait usage d'armes chimiques.

En novembre 1994, le CNI a annoncé l'arrestation de plus de 1000 personnes dans diverses régions de l'Irak, parmi lesquelles un certain nombre d'officiers de l'armée, sans toutefois préciser la date ou les motifs de ces arrestations. Le CNI a cité le nom de Mo-

ammed Mazloum al-Doulaïmi, commandant de la base aérienne al-Bakr, au nord de Bagdad.

Plusieurs tentatives de coup d'État, ont été attribuées pour la plupart à des militaires ou des proches collaborateurs de Saddam Hussein. L'une de ces tentatives, révélée en juillet 1992 par la presse américaine, avait été confirmée par de hauts responsables américains.

Depuis la guerre du Golfe, plusieurs ambassadeurs, anciens ministres et hauts dignitaires du régime ont fait défection et rejoint avec éclat les rangs de l'opposition. Des rumeurs ont aussi fait état d'un attentat contre Oudai, fils aîné de Saddam Hussein, qui, se sentant autant menacé que son père, aurait multiplié les subterfuges pour se protéger.

30 morts et des centaines de blessés

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

UNE VALEUR SÛRE

EN VENTE DU 19 MAI AU 1^{er} JUIN 1995

Québec

INFORMATIONS: 1 800 463-5229 ou (418) 528-1200

6 1/4%

La première année



REUTERS

ANGLETERRE

Décès de la reine de la robe

La styliste britannique Jean Muir est morte dimanche du cancer dans un hôpital de Londres, a annoncé sa famille. Elle était âgée de 66 ans. Pour le quotidien britannique The Guardian, Jean Muir était reconnue comme «la reine de la robe». Parmi ses créations figurait sa fameuse «petite robe de rien du tout» en jersey. (Reuters)

HAÏTI

Aristide quitterait le pouvoir en février

Le président Jean Bertrand Aristide a indiqué qu'il quittera ses fonctions le 7 février 1996 pour remettre le pouvoir au nouveau président élu, ont affirmé hier à Port-au-Prince deux sénateurs américains à l'issue d'une rencontre avec le chef de l'État haïtien. Selon MM. Arlen Specter, sénateur républicain de Pennsylvanie, candidat à l'investiture de son parti pour la présidence américaine, et Mike DeWine, sénateur de l'Ohio, également républicain, M. Aristide a réitéré son engagement lors d'une entrevue au Palais National de Port-au-Prince. Les parlementaires s'exprimaient lors d'une rencontre avec la presse à la résidence de l'ambassadeur des États-Unis après une visite de 24 heures dans la capitale haïtienne. «Le président a très éloquentement dit que la Constitution était plus puissante et plus importante que les vœux de ses amis et qu'il suivrait la loi», a déclaré M. DeWine. Le mandat présidentiel est limité à cinq ans sans prolongement et le chef de l'État ne peut être immédiatement rééligible selon la Constitution haïtienne. Une partie de la base du président Aristide souhaite que le chef de l'État prolonge sa présidence de trois ans, durée correspondant à l'exil auquel l'a contraint le coup d'État militaire du 30 septembre 1991 au 15 octobre 1994. (AFP)

ALLEMAGNE

Un accusé blessé par balle en pleine cour d'assises

Un homme accusé de meurtre a été très grièvement blessé par balle à la tête hier par le frère du mort en pleine cour d'assises à Brême, a annoncé la police de Brême. L'agresseur, un jeune homme de 19 ans, a fait feu à deux reprises avec une arme de poing alors que l'accusé, un Irakien de 28 ans, était ramené dans sa cellule par deux policiers au cours d'une suspension d'audience. Il a été immédiatement maîtrisé. La mère de la victime du meurtre s'est emparée de l'arme tombée sur le sol pour tenter de tirer de nouveau sur le blessé. Mais l'arme s'est vraisemblablement enrayée, a indiqué la police, qui n'a pas révélé les identités des protagonistes. La victime du meurtre, de nationalité turque, avait été tuée de 20 coups de couteau en novembre 1994. Ce genre de règlements de comptes à l'intérieur même des tribu-

naux s'est multiplié ces derniers mois en Allemagne, où au moins cinq cas similaires ont été recensés depuis le début 1994. (AFP)

ÉGYPTE

15 morts dans un accident de train

Quinze personnes ont trouvé la mort hier et 20 ont été blessées à la suite du renversement d'un train dans le Delta du Nil, à 50 km au nord du Caire. L'accident s'est déroulé près de Toukh, dans la province de Qalioubiya. Un train de passagers effectuant la liaison Alexandrie-Le Caire a brusquement déraillé provoquant le renversement de quatre wagons et d'une locomotive. De source policière, on indique s'attendre à ce que le bilan des victimes s'alourdisse. Aucune précision n'a été fournie sur les raisons du déraillement du train. Les forces de sécurité et les secouristes se sont aussitôt rendus les lieux. (AFP)

ITALIE

Suicide de jumeaux de 20 ans qui ne voulaient pas être séparés

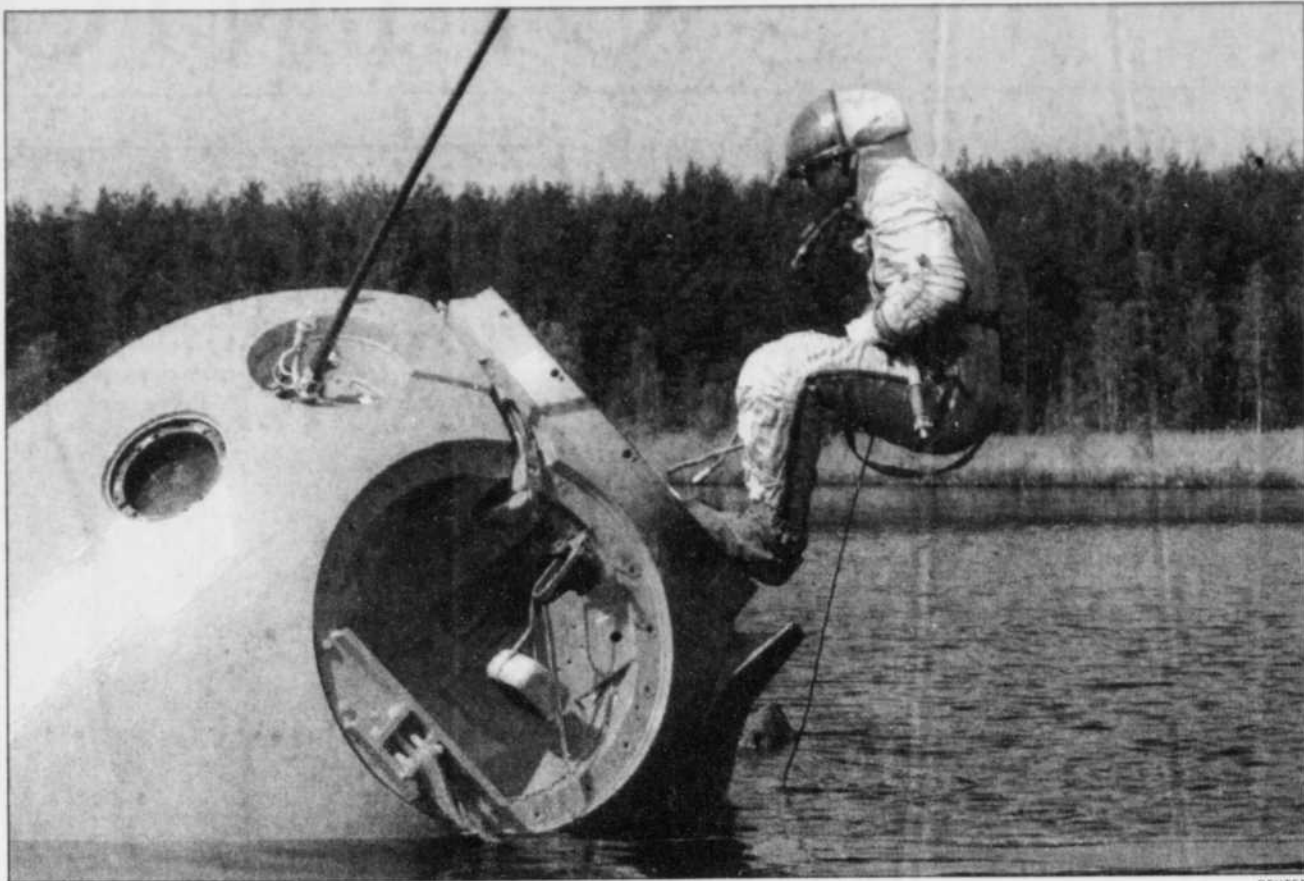
Des jumeaux âgés de 20 ans de Lamezia Terme dans le sud de l'Italie, qui ne voulaient pas être séparés par le service militaire, se sont suicidés ensemble dimanche, a rapporté hier la presse italienne. Christian et Vincenzo, des jeunes gens tranquilles et sans histoire, au tempérament renfermé, ayant peu d'amis, avaient passé l'essentiel de leur temps ensemble depuis leur naissance. Ils avaient reçu quelques jours auparavant le livret les convoquant sous les drapeaux. Ils avaient alors exprimé à leurs parents quelque contrariété, sans plus. C'est, selon leur famille, la peur d'être séparés à l'armée qui est l'explication la plus vraisemblable de leur suicide. Dans la nuit de samedi à dimanche ils sont montés dans le grenier de leur maison et ont attaché deux cordes à une poutre. Ils se sont pendus ensemble, renversant au même moment les deux fauteuils sur lesquels ils étaient montés. Ils n'ont laissé aucun message pour expliquer leur geste. (AFP)



AP

Entre bonnes mains

Ce petit hibou australien doit la vie aux gardiens du zoo Taronga, à Sydney en Australie, qui ont réussi à l'arracher à la voracité de ses parents qui avaient déjà mangé trois des quatre oeufs pondus le mois dernier. L'oeuf a été incubé sous surveillance jusqu'à son éclosion et, depuis, le bébé hibou fait l'objet de soins jaloux. Tous les détails de l'incident et de l'opération ont été enregistrés sur ordinateur pour que les autres zoos puissent avoir accès aux données si jamais pareil problème se reproduit. (AP)



REUTERS

Astronaute à l'entraînement chez les Russes

L'astronaute allemand Thomas Reiter, membre de l'Agence spatiale européenne, apprend à sortir d'une capsule, lors de séances d'entraînement près de Moscou. En août, il doit se joindre à l'équipage de la station orbitale soviétique Mir. Par ailleurs, deux cosmonautes russes sont sortis hier dans l'espace afin de déplacer une unité d'amarrage en vue de l'arrivée du module scientifique Spectre qui doit rejoindre jeudi la station Mir. Selon l'agence

ITAR-Tass, Vladimir Dejourov et Gennady Strekalov ont mis 21 minutes pour dégager une place pour le futur module, sous le regard de leur collègue américain Norman Thagard resté dans la station pour coordonner l'événement. Spectre, qui a décollé le 20 mars, apporte du matériel américain de recherche biomédicale et des panneaux solaires supplémentaires destinés à accroître l'alimentation électrique de la station. (AP)

ALLEMAGNE

Staline a planifié le pillage des musées

Joseph Staline a planifié le pillage systématique des musées allemands situés dans la zone d'occupation soviétique à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, selon une étude du Musée national germanique de Nuremberg présentée hier. Les quelque 2,5 millions d'oeuvres (peintures, manuscrits, porcelaine...) emportées en URSS n'ont pas été le «fruit du hasard» ou d'une volonté de les mettre à l'abri, a expliqué l'historien Clemens Toussaint, qui a réalisé l'enquête avec deux experts de l'ex-URSS sur la base d'archives russes inédites. «Il s'est agi en fait d'un pillage étatique organisé, qui devait aller à l'origine bien au-delà de l'Allemagne», a affirmé M. Toussaint. Selon l'enquête, l'URSS avait planifié dès 1943 de récupérer des oeuvres d'art en Allemagne en guise de compensation pour les nombreuses pertes subies par ses propres musées sous l'occupation nazie. En février 1946, des experts soviétiques ont alors mis au point une liste complète de biens culturels à confisquer. Environ 1,5 million d'oeuvres d'art ont ensuite été rendues à la RDA dans les années 50. Le reste est demeuré entreposé dans le plus grand secret dans des musées soviétiques. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Une heure sur l'autoroute, sa blonde sur le toit

Un homme de 23 ans, venant de se fâcher avec son amie, a pris le volant de sa fourgonnette et a conduit près d'une heure samedi sur une autoroute très empruntée... avec son amie cramponnée sur le toit, à Redwood City en Californie. Frank Baba a été accusé de kidnapping et de coups et blessures avec arme mortelle. Il a été arrêté par la police des autoroutes, alertée par des automobilistes. Son amie avait tenté de l'empêcher de prendre le volant après une altercation. Elle avait grimpé sur le parechoc de la

fourgonnette qui démarrait, puis s'était hissée sur le toit du véhicule. Elle ne souffre que de contusions et de coupures superficielles. (AFP)

FRANCE

40 000\$ pour une ancienne prostituée

Une ancienne prostituée, qui réclamait en justice de son ancien souteneur 600 000 FF (120 000\$) de restitution des fruits de son travail, n'a obtenu hier que 200 000 FF (40 000\$) de dommages et intérêts. Le souteneur, Lounis Bouhi, incarcéré depuis 17 mois, a été

condamné à quatre ans de prison ferme et cinq ans de privation de droits civiques. Marie Antonello avait demandé au tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains (est) que son ancien souteneur lui rembourse l'argent qu'elle affirmait lui avoir versé lorsqu'elle travaillait pour lui. C'est la première fois en France qu'une telle demande était examinée par un tribunal. Me Jacques Vergès, un avocat très connu en France pour ses défenses les plus diverses et qui défendait la jeune femme, avait rappelé devant les magistrats que, jusqu'à présent, les prostituées qui avaient intenté des actions en justice avaient seulement pu obtenir des dommages et intérêts de leur souteneur, mais jamais de restitution. (AFP)

Meilleur ajustement, meilleure performance

Lorsque vous considérez investir dans des chaussures performantes, vous avez raison d'exiger un ajustement parfait. Les chaussures New Balance sont offertes dans une vaste gamme de pointures et de largeurs.



MODÈLES	LARGEURS	2A	B	D	2E	4E
M 998	COURSE					
CT 775	TENNIS					
MK 706	MARCHE					
MK 907	DE VILLE					
W 496	COURSE					
W 740	MARCHE					
WX 750	MULTISPORT					

Certains modèles d'hommes jusqu'à 16, femmes 13.

new balance **AB**
Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

PROTHÈSES • ORTHÈSES
SAVARD
SERVICES • CONSEILS

2575, boul. Hamel Ouest, Québec (Québec)
G1P 2H9 (418) 681-6381 ou 1-800-463-6436

LA CAVALRY SWISS ARMY
Remarquable ingénierie suisse, boîtier en acier inoxydable, étanche jusqu'à 100 mètres de profondeur, aiguilles et graduations lumineuses.
Pour elle et lui
220 \$ chacune
• Garantie Swiss Army d'un an • Garantie prolongée Birks d'un an
• Certificat de remplacement gratuit de la pile
• Gravure sans frais

BIRKS
PLACE STE-FOY, 653-4035

SAINT-FOY HYUNDAI N° 1 AU CANADA

ACCENT 95

4 portes



SPÉCIAL démonstrateur 1995

STE-FOY
HD
HYUNDAI

PLUS DE 100
VÉHICULES NEUFS
EN INVENTAIRE

2650, Dalton, Parc Colbert
Sainte-Foy

654-9292

9995\$

Transport, préparation et taxes en sus.
Photo à titre indicatif

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président du conseil d'administration PIERRE DES MARAIS II

Président et Éditeur GILBERT LACASSE

Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE

Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON

Directeur de l'information ANDRÉ FORGUES

EDITORIAL

Le couac des Serbes

En fin de soirée hier, heure locale, les Serbes de Bosnie détenaient 394 casques bleus et observateurs militaires de l'ONU. Cet ultime couac dans le concert des nations confirme aux yeux du monde entier ce que les gens avisés avaient compris depuis plus de trois ans déjà: Radovan Karadzic et sa bande ne respectent rien, et ne méritent aucun respect.

Une mission de paix dont les membres se retrouvent enchaînés à l'entrée de dépôts de munitions n'assure plus son devoir. Les Nations unies, empêtrées dans leurs principes et leurs contradictions, tentent de sauver un honneur quasi perdu. C'est aujourd'hui que le secrétaire général Boutros-Ghali doit dévoiler les choix qui s'offrent à l'organisation internationale.



Raymond Giroux

Les Serbes ont fort mal digéré la perte de leur enclave de Slavonie occidentale, en Croatie, au début du mois. Leur vengeance frappe les casques bleus d'abord, ceux-là mêmes qui ont regardé passer les Croates sans décroiser les bras.

La prise massive d'otages a toutefois dépassé les bornes de ce que les puissances militaires peuvent endurer. Français et Britanniques ont accepté stoïquement jusqu'ici leur rôle passif en ex-Yougoslavie au nom du respect des organisations internationales. Mais ni les uns ni les autres n'inscrivent l'acceptation des humiliations au palmarès de leurs qualités nationales.

À moins que les Serbes reculent au dernier moment, les Européens iront eux-mêmes libérer leurs soldats. Une mission moins impossible qu'on ne le croit à première vue pour des troupes d'élite tout autant la France que la Grande-Bretagne sont pourvues.

Car ces deux pays agissent maintenant à leur compte, et non plus au nom d'un humanisme international quelconque. Le nouveau président Chirac n'a pas les mêmes états d'âme que son prédécesseur Mitterrand et souhaite surtout ne pas amorcer son septennat sur un échec.

John Major, de son côté, apprécierait grandement un coup d'éclat militaire pour relever sa cote. La guerre des Malouines avait si bien servi Margaret Thatcher...

Une fois les otages libérés, il faudra pilonner les forteresses serbes: entrepôts d'armes et de munitions, positions offensives et ainsi de suite.

Par la suite viendra l'évacuation de tous les militaires étrangers, en s'assurant toutefois de boucler la frontière de la Macédoine et de l'Albanie pour interdire toute extension du conflit. Cette manœuvre durera six mois à elle seule. Mais le monde extérieur ne peut rien pour la paix, à moins de camper en Bosnie des centaines de milliers de soldats pendant des années.

Et encore: la dictature communiste de Tito a maintenu le calme pendant 40 ans. Le couvercle de la bouillotte a sauté après son décès. Les politiciens des trois nationalités, serbes, croates et musulmans, veulent en découdre. Si les Serbes sont de toute évidence les plus coupables, il n'y a pas d'innocents dans ce conflit.

Ou si, il y a des innocents: les civils sans distinction de nationalité. Le retrait international de la Bosnie, et peut-être même de la Croatie, oblige en toute conscience le monde à héberger les réfugiés bosniaques comme les Serbes déplacés de Croatie s'ils n'ont d'autre asile possible.

Le Canada, dans cette affaire, fournit la piétaille sans avoir vraiment voix au chapitre. Qu'il soutienne donc un désengagement ordonné sans fausse honte: aucun des combattants n'accepte la paix aux conditions actuellement possibles.

Une mission
moins
impossible
qu'on ne le
croit



CARREFOUR DES LECTEURS

Inquiète!

(À M. Jacques Fiset, conseiller municipal et vice-président du comité exécutif de la ville de Québec)

J'ai eu la surprise l'autre jour de voir dans LE SOLEIL que vous étiez le président du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Je dois dire que cela m'inquiète.

La position que vous aviez prise lors de la réfection du pont Scott dans mon quartier est pour moi une référence de la qualité des services que vous êtes capable de créer.

Après la réfection du pont, la population a pu constater que, malgré la proximité de l'hôpital du Christ-Roi, les véhicules ambulanciers ne pouvaient plus emprunter cet accès direct. Cette erreur a occasionné des coûts supplémentaires. De plus, les utilisateurs doivent subir une attente parce que le pont n'a plus qu'une voie ouverte.

Les utilisateurs du réseau de la santé de la région doivent s'attendre eux aussi à des erreurs coûteuses et à des attentes pour avoir accès aux services de la santé.

Comment des élus qui gèrent notre réseau routier de cette manière peuvent-ils gérer notre réseau de la santé?

Gaëtan Jobin
Québec

Les lendemains du synode

Le Synode diocésain s'achève. Il aura permis aux fidèles de s'exprimer sur les problèmes religieux de l'heure; ceux-ci ont pu ainsi formuler leurs attentes et les acheminer à leurs pasteurs.

L'homélie du dimanche commente l'Évangile, nous rappelle la miséricorde et l'amour du Seigneur qui pardonne: elle épanouit les coeurs. Il est cependant malheureux qu'elle ne soit qu'un écran à la morale de l'Église qui culpabilise les consciences en voulant régler notre vie de tous les jours! On a l'impression que, depuis le baptême, notre corps appartient à l'Église catholique qui en dispose comme bon lui semble, selon les critères de ses moralistes! Ainsi, à la conférence des Nations unies au Caire, le Vatican s'est opposé à l'utilisation des préservatifs pour combattre le sida. La morale sexuelle de l'Église catholique serait-elle

au-dessus du droit à la vie?

Le synode s'est proposé de nous ré-évangéliser: ce serait vraiment merveilleux de pouvoir enfin revenir à l'essentiel de l'Évangile tel que souhaité par de nombreux participants aux diverses commissions du synode! Malheureusement, ce long exercice synodal restera pratiquement sans lendemain, à part quelques vœux pieux, puisque toute intervention valable pour solutionner les problèmes actuels d'ordre moral ou religieux doit composer avec le légalisme intransigent du Vatican qui s'oppose à tout compromis, à tout adoucissement de ses lois éthiques et morales.

Léopold Paré
Sainte-Foy

Pas de permission à demander

(Lettre à M. Garon, ministre de l'Éducation)

Je profite de l'occasion de cette lettre ouverte pour vous appuyer au sujet de la construction d'une nouvelle université à Lévis.

Je crois que vous n'avez pas à demander la permission de construire cette institution à une localité située à 200 km de chez vous, même si celle-ci y possède déjà des équipements.

Avons-nous demandé au ministre de la Santé si ça pouvait désavantager l'hôpital de Lévis si on construisait un nouveau centre pour soins aux cancéreux à Rimouski?

Nous savons tous que l'hôpital de Lévis est spécialisé pour ces soins et dessert l'Est du Québec. Je crois que ces nouveaux services médicaux à Rimouski se traduiraient par une diminution potentielle des futurs patients atteints de cette maladie, qui sont en provenance de l'est du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

Vous savez sûrement comme nous que, géographiquement, la population de notre région KRTB n'a pas plus de sentiment d'appartenance à la région de Rimouski qu'à celle de Québec, sauf que celle-ci est pour nous la vraie capitale.

André Bernier
Rivière-du-Loup

Les États généraux

On ne forge pas une notion de culture à

partir de théories de l'éducation mais à partir de la population, des parents. Y a-t-il une volonté populaire en quoi que ce soit? L'échec de notre système d'éducation pourrait venir de cette absence.

Simone Weil écrit dans *L'enracinement*: «La Renaissance a partout provoqué une coupure entre les gens cultivés et la masse; mais en séparant la culture de la tradition nationale, elle la plongeait du moins dans la tradition grecque. Depuis, les liens avec les traditions nationales n'ont pas été renoués, mais la Grèce a été oubliée. Il en résulte une culture qui s'est développée dans un milieu très restreint, une culture considérablement orientée vers la technique et influencée par elle, très teintée de pragmatisme, extrêmement fragmentée par la spécialisation, tout à fait dénuée à la fois de contact avec cet univers-ci et d'ouverture vers l'autre monde». On ne peut s'apprendre si on ne s'aime pas.

J.P. LeBlanc
Rivière-du-Loup

La colère de l'alouette

(Réponse à la chronique de Louis-Guy Lemieux du 19 mai)

Il est pitoyable de constater le peu de culture des gens de la ville de Québec, si on ne se fie qu'aux propos que vous rapportez dans votre *Alouette en colère*. Concernant ces universitaires terriblement déçus et ces autres gens qui ne voient que le hockey comme raison de vivre, je dirais, en paraphrasant vos mots, ville de p'tits-culs, pays de p'tits-culs.

Tout ce beau monde ne voit donc pas que ce sport n'est plus qu'une affaire de gros sous, une «arnaque» qui ne sert qu'à enrichir les fabricants de bière, M. Marcel Aubut, et des joueurs en provenance surtout de l'étranger, pour qui le dollar est la presque unique culture. Leur appétit en ce domaine est insatiable; ils ne veulent pas que pour eux puisse s'exercer un contrôle des salaires.

Québec existe depuis plus de 400 ans et il n'y a que 20 ans que les Nordiques sont dans ses murs. Québec survivra bien au départ de tous ceux qui ne veulent que faire un coup d'argent. Peut-être qu'un tel départ pourrait permettre à ces universitaires terriblement déçus dont vous nous parlez d'élever quelque peu leur niveau culturel. Tous ne sont pas obligés de demeurer à celui des idoles sportives.

Anne-Marie C. Nadeau
Sainte-Odile-sur-Rimouski

Le sommet marque le virage de la forêt privée

Consensus et partenariat sont devenus depuis quelque temps des mots à la mode pour ne pas dire fétiches. Tous les décideurs s'en gargarisent à satiété. Mais jamais ces deux mots n'ont trouvé tout leur véritable sens que lors de la tenue du Sommet sur la forêt privée.

De tous les sommets tenus au cours des dernières années, celui sur la forêt privée aura été sans l'ombre d'un doute le plus productif et le plus efficace. Les représentants de l'industrie forestière, les producteurs de bois, les délégués gouvernementaux et même les porte-parole du milieu municipal ont convenu de l'urgence d'agir afin de protéger et de mettre en valeur l'un des plus importants joyaux de notre patrimoine national. La force de ce sommet tient, non seulement dans les

nombreuses et importantes décisions qui ont été prises, mais surtout dans ce désir bien manifeste de tous les partenaires de se serrer les coudes afin d'agir efficacement dans ce secteur névralgique avant qu'il ne soit trop tard.

Évidemment, il reste encore un bon bout de chemin à parcourir avant d'oser croire que l'avenir de la forêt privée au Québec est assuré. Tout le monde en convient. Même le ministre des Ressources naturelles, M. François Gendron, qui a joué un rôle de premier plan dans la réussite de ce sommet, en est pleinement conscient. Toutefois, la page d'histoire que ces quatre partenaires ont écrite constitue en quelque sorte le canevas idéal sur lequel on pourra structurer au fil des ans une vraie politique forestière



Réjean Lacombe

ACTUALITÉ
COMMENTÉE

producteurs de bois du Québec (FPBQ). Ce sont là quelques-unes des béquilles de ce sommet. Mais à l'usage, la bonification de ce nouveau

québécoise.

Entre-temps, il reste encore des bouts de ficelle à attacher ici et là. On doit trouver une somme de 2 millions \$ afin de compléter le budget de 40 millions \$. Le crédit forestier qui revient en surface avec une formule qui ne plaît pas beaucoup à la Fédération des

régime permettra de trouver des solutions à ces problèmes. L'étape importante a été franchie en fin de semaine dernière. Il fallait absolument que l'on pose ce premier jalon sans laisser trop de bavures dans le paysage. Lorsque l'industrie forestière accepte d'investir un montant de 8 millions \$ dans la forêt privée et que les producteurs de bois, selon leur moyen, fournissent directement 6 millions \$, il y a lieu de croire à la réussite du plan.

Le président de la FPBQ, M. Marius Blais, et le directeur général de RE-SAM, M. Pierre Courtemanche, ont avoué que les producteurs de bois ne pouvaient pas fournir plus de 6 millions \$ dans la cagnotte. Le geste de solidarité est venu des représentants de l'industrie qui ont promis à MM. Blais et Courtemanche qu'ils allaient

les aider à trouver les fameux 2 millions \$ manquants. Ce geste à un nom: «partenariat».

Il ne faudra donc pas se surprendre de voir un jour ou l'autre les utilisateurs de la forêt être mis à contribution. Sur le plan strictement moral, nous aurons, nous aussi, à faire notre petit effort de guerre afin d'éviter que cette ressource naturelle qu'est la forêt ne devienne un désastre naturel.

On est peut-être loin de ce qui se fait en Suède, mais le Sommet sur la forêt privée vient de nous indiquer d'une façon claire et précise le chemin à suivre. Dans le contexte de la mondialisation des marchés, notre industrie forestière doit à tout prix prendre le virage, surtout quand se pointe à l'horizon la certification environnementale.

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Les regards obliques de Claude Ryan

« Nous croyons que l'heure est venue de procéder à une réforme en profondeur de la constitution canadienne. Deux raisons justifient cette conclusion: les imperfections objectives du document constitutionnel actuel et les réalités nouvelles d'aujourd'hui, lesquelles feront éclater le pays par défaut si rien n'est fait. »

-Une nouvelle fédération canadienne (Livre beige), 1980, p. 144

« La constitution canadienne a bien résisté et peut résister encore à l'épreuve du temps. Les structures qu'elle établit et le partage des compétences qu'elle définit sont capables aux yeux d'une forte proportion de Canadiens de faire face aux défis prévisibles des prochaines années. »

-Regards sur le fédéralisme canadien, 1995, pp. 182-183

Ces deux citations illustrent à merveille le parcours constitutionnel de Claude Ryan au cours des 14 dernières années. Une direction pour le moins oblique.

À l'époque où il était chef du PLQ, M. Ryan prétendait renouveler de fond en comble le fédéralisme canadien. Il

est aujourd'hui un adepte de ce que son héritier spirituel, Daniel Johnson, a appelé le « statu quo qui bouge ».

Le livre qu'il lançait, hier, sous le titre *Regards sur le fédéralisme canadien*, démontre aussi à quel point les libéraux québécois semblent maintenant conditionner les revendications québécoises à leur degré d'acceptabilité par le reste du Canada.

Près de la moitié du Livre beige de 1980 était consacré à un nouveau partage des pouvoirs, qui était « d'une importance fondamentale ». Dans ses fonctions ministérielles, entre 1985 et 1994, M. Ryan a cependant constaté que « le gouvernement du Québec disposait de toute la marge nécessaire ».

Le discours libéral sur la chartre canadienne des droits a également évolué. Bien sûr, la façon dont la constitution de 1982 nous a été imposée demeure inacceptable, mais « 13 ans plus tard, il convient néanmoins d'examiner avec

plus de détachement la teneur objective des changements effectués en 1982 ».

Le seul point qui fait réellement problème, selon M. Ryan, est la for-



Michel David

mule d'amendement. Pour le reste, rien ne presse. Pas même la reconnaissance de la « société distincte ».

Je n'ai jamais fait partie des admirateurs de M. Ryan depuis son entrée en politique. Durant ma jeunesse, on m'avait appris à considérer le directeur du *Devoir* comme un des phares intellectuels de la nation. J'ai été déçu de le voir se transformer en politicien hargneux et moralisateur.

En parcourant son livre, je me suis aussi demandé s'il n'était pas un peu masochiste sur les bords. Selon lui, en termes de rhétorique politique, le discours que Pierre Elliott Trudeau a prononcé au centre Paul-Sauvé, quelques jours avant le référendum de 1980, a été le meilleur de toute sa carrière.

Il admet pourtant avoir été berné. « Plusieurs, dont l'auteur de ce livre,

avaient compris qu'il envisageait alors une opération qui serait conçue et conduite de concert avec ses alliés référendaires. Le PLQ, en particulier, avait son programme constitutionnel (...) Mais Trudeau avait son ordre du jour et ce n'était pas celui du PLQ ».

On connaît la suite. En s'attaquant au rapatriement de la constitution, M. Trudeau a offert au gouvernement Lévesque le moyen de se relever de la défaite référendaire. Autrement, il y a fort à parier que M. Ryan serait devenu premier ministre en 1981.

Tout le monde peut se faire avoir, mais il est étonnant de voir M. Ryan suggérer à Jean Chrétien de refaire le même coup, en promettant de redonner au Québec le droit de veto dont M. Trudeau l'a privé.

« Un engagement clair et ferme de Jean Chrétien à ce sujet pourrait être un apport majeur du gouvernement fédéral au débat référendaire ». Si ce n'est pas du masochisme...

L'ancien homme fort du gouvernement Bourassa ne révèle pas de grands secrets. Ceux qui espèrent trouver dans son livre des détails

croustillants ou des règlements de comptes resteront sur leur faim. Parfois, il en dit à la fois trop et pas assez. Par exemple, quand il laisse entendre qu'on a sciemment profité de la maladie de Robert Bourassa pour lui imposer le rapport Allaire.

« Ceux qui voulaient profiter d'un moment très difficile dans sa carrière de premier ministre et dans l'évolution de sa santé pour tenter de l'entraîner dans une option qui n'était pas la sienne, ni celle de son parti sont aujourd'hui déçus », écrit-il.

De qui parle-t-il exactement ? M. Bourassa n'a quand même pas signé le rapport Allaire contre son gré ! Et puis, n'en déplaise à M. Ryan, le rapport a été adopté de façon

tout à fait régulière par les membres du PLQ réunis en congrès. On en saura peut-être plus long dans les Mémoires qu'il s'emploie présentement à rédiger.

Personnellement, c'est la période durant laquelle il a été chef du PLQ qui m'intéresse le plus. M. Ryan n'a jamais raconté comment il a vécu la campagne de 1981 et la descente aux enfers qui l'a suivie. Il y aurait sûrement beaucoup à dire.

Ni règlements de comptes, ni détails croustillants

À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Amélioration continue du service à la clientèle

Jean-Yves Gagnon

M. Gagnon est président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec.

« Réponse de M. Jean-Yves Gagnon à l'article de Me Marc Bellemar publié dans LE SOLEIL du 27 avril 1995 »

À titre de président-directeur général de la Société de l'assurance automobile du Québec, je tiens à rétablir certains faits rapportés dans l'article de Me Marc Bellemar, publié dans LE SOLEIL, le 27 avril 1995 et intitulé *Les victimes de la route ont droit à des excuses*.

D'abord, Me Bellemar laisse sous-entendre que le déficit de la Société est lié aux ponctions gouvernementales. Il faut bien comprendre que ce ne sont pas les ponctions gouvernementales de 1994 qui ont provoqué le déficit. En effet, ce dernier a été causé par une augmentation des dépenses et non par une diminution des revenus. La Société tient à rappeler que les montants versés au gouvernement en 1994 sont ceux qui étaient déjà prévus par la loi.

À cet effet, il faut souligner que la ponction d'un milliard de dollars était assortie d'une compensation de l'ordre de 120 millions \$ par année. C'est ainsi que, depuis le 1er janvier 1994, un nouveau partage des contributions d'assurance et des droits d'immatriculation au profit de la Société a été implanté afin de lui permettre d'augmenter ses revenus d'un montant de 120 millions \$ sur une base annuelle.

Ce transfert annuel permanent à la Société représente des revenus additionnels qui compenseront éventuellement la ponction de 1 milliard \$. À noter que ce nouveau partage n'entraîne pas de frais additionnels pour les automobilistes en matière d'immatriculation et de permis de conduire.

Par ailleurs, dans son article, Me Bellemar indique que « pour expliquer le déficit de 115 millions \$ qu'accuse l'organisme pour l'année 1994, M. Gagnon n'a trouvé pour toute ex-

cuse que l'appétit des victimes. Selon lui, ces dernières auraient amené la Société, bien malgré elle, à être plus généreuse. »

LE DÉFICIT

Ces propos sont faux. La Société de l'assurance automobile du Québec n'a jamais rendu les personnes accidentées responsables de son déficit. À preuve, la Société a la ferme intention de poursuivre sa démarche d'amélioration et d'humanisation du service justement parce qu'elle a à cœur le respect et la dignité de sa clientèle. Cependant, cette démarche doit se faire de façon rigoureuse en assurant une saine gestion du régime d'assurance.

Comme je l'ai dit aux associations d'accidentés récemment, l'objectif de la Société est de faire en sorte que les accidentés reçoivent tout ce à quoi ils ont droit et ce, par la prestation d'un service efficient et humain. Ainsi, au cours de la dernière année, la Société a fait des gestes concrets pour améliorer ses relations avec les accidentés, lesquels ne seront nullement remis en question.

Elle s'est dotée d'une nouvelle structure organisationnelle qui permet de répondre à plusieurs besoins majeurs. Elle a ainsi augmenté de 30 % le personnel affecté au traitement des dossiers des accidentés de la route, ce qui permettra des contacts personnalisés plus fréquents. Par ailleurs, une direction des services spécialisés a été mise sur pied; elle sera assignée au traitement des dossiers des accidentés lourdement atteints, tels les traumatisés crâniens, les paraplégiques et les quadriplégiques. Cette nouvelle façon de faire permettra un contact privilégié entre la personne accidentée et son agent d'indemnisation.

LES PLAINTES

Toujours dans cette optique de réorganisation administrative, la Société a mis sur pied un Service des plaintes. Par ailleurs, dans le domaine de l'expertise médicale, elle a décidé d'aller de l'avant. Ainsi, lorsque deux expertises se contredisent, l'une réalisée par un expert choisi par le réclamant et l'autre choisie par la Société, une troisième expertise pourra être réalisée, aux frais de la Société, par un expert inscrit sur la liste de la Société, mais choisi par le réclamant.



Le président de la SAAQ, Jean-Yves Gagnon, dit que l'organisme a pris toutes les mesures nécessaires à l'indemnisation équitable des accidentés.

De plus, la Société implantera la procédure d'appel au médecin traitant avant de demander une expertise pour incapacité, ce qui lui permettra d'établir un contact privilégié avec le médecin traitant tout en diminuant le nombre d'expertises.

La Société recommandera également de modifier le règlement sur les frais afin de hausser le maximum rem-

boursable pour les frais d'expertise.

De plus, au cours de 1995 et 1996, la Société entend sensibiliser les intervenants des réseaux de la sécurité publique et de la santé à leur rôle auprès des accidentés. L'objectif poursuivi est de rendre chaque intervenant identifié relayeur d'information et porteur d'un message ciblé auprès de la personne accidentée, dans le but

d'obtenir une prise en charge plus rapide par la Société.

LES GRANDS BLESSÉS

Dans sa démarche d'amélioration des services, la Société compte accorder une importance prioritaire aux grands blessés et poursuivre ses efforts dans le domaine de la réadaptation. D'ailleurs, la signature de huit ententes additionnelles aux 15 déjà existantes avec des centres de traumatologie, en vue de favoriser une réadaptation précoce des accidentés atteints d'un traumatisme crânien, témoigne de cette intention.

La Société a également décidé de revoir le barème des atteintes permanentes. Ainsi, un comité réunissant divers spécialistes provenant du Québec et de la France a été formé afin de revoir le cadre conceptuel du barème actuellement en vigueur, d'assurer une meilleure concordance entre les blessures et le pourcentage accordé, et de trouver une méthode pour rendre l'indemnisation de la douleur plus apparente.

Toujours dans le but de mieux répondre aux besoins des accidentés, la Société a également convenu d'appliquer la théorie du « crâne fragile ». Cette théorie, qui vise à considérer l'état de l'accidenté au moment de l'accident, est dorénavant utilisée par les médecins de la Société dans le traitement de tous leurs dossiers. Ainsi, si les conséquences de l'accident sont plus considérables pour une personne en raison de sa santé fragile, la Société ne peut prétendre que les dommages auraient été moins élevés si cette personne avait été en meilleure santé.

Enfin, le programme d'aménagement résidentiel pour les personnes lourdement atteintes a été complètement révisé avec la collaboration de l'Association des paraplégiques du Québec. Il couvre dorénavant mieux les besoins de personnes à mobilité très réduite en leur permettant, notamment, d'avoir accès aux nouvelles technologies existantes en ce domaine.

À la Société, l'amélioration du service à la clientèle fait partie d'un processus continu. Je suis convaincu que les actions entreprises à ce jour et celles à venir contribueront à ce que les accidentés de la route soient toujours servis de façon humaine, juste et équitable.



GRAND PICK-UP 95
Cabine allongée ou régulière
Diesel ou essence

50 en inventaire



CAVALIER 95
• Transmission automatique
• Garde-boue
• Moulures latérales
• Freins ABS
• Télécommande du coffre

13 395\$*
ou
239\$/mois**



Pour vos vacances...
LUMINA VAN 95
7 pass., 6 cyl., 7 sièges indépendants
À partir de
17 995\$*

AVANT D'ACHETER comparez les prix MARLIN

* Transport et taxes en sus
** Préparation et transport inclus, taxes en sus. Basé sur un bail de 36 mois avec versement initial de 2000\$ ou échange équivalent, kilométrage limité, 72 000 km.

MARLIN
Chevrolet Oldsmobile Inc.

2145, boul. Charest Ouest, 688-1212



AMEUBLEMENTS
TANGUAY

VENTE CIRCULAIRE D'ÉTÉ

COMMENCEZ À PAYER DANS **1 AN*** SUR TOUTE LA MARCHANDISE

LE 12 MAI 1996

Sommiers

**50% DE RABAIS SUR MATELAS ET SOMMIERS
MODÈLE MOZART: MOUSSE OU RESSORTS**

50%
DE RABAIS

39 PO
229⁵⁰\$
RÉG.: 459\$

54 PO
274⁵⁰\$
RÉG.: 549\$

60 PO
309⁵⁰\$
RÉG.: 619\$

78 PO
544⁵⁰\$
RÉG.: 1 089\$

GENERAL  ELECTRIC



629⁹⁵
rabais G.E. = **20⁰⁰**
609⁹⁵

Cuisinière G.E. (141237)

- Four à nettoyage facile
- Dessus relevable
- Éléments amovibles
- Horloge électronique
- Porte en verre noir
- Disponible en blanc sur blanc



869⁹⁵
rabais G.E. = **35⁰⁰**
834⁹⁵

Réfrigérateur G.E. (140717)

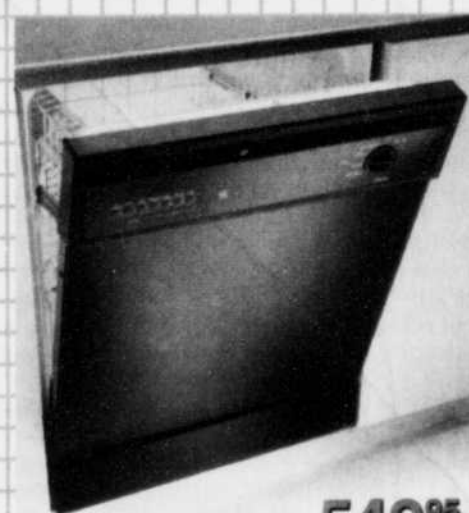
- Réfrigérateur 18 pi cu
- 1 tablette au congélateur
- 3 demi-tablettes en verre trempé
- 2 bacs à légumes transparents
- 1 bac à viande transparent
- Disponible poignée blanche ou noire



869⁹⁵
l'ensemble
529⁹⁵ **339⁹⁵**

Laveuse G.E. (131055)

- Très grande capacité
- 6 programmes
- 3 sélections de température (lavage et rinçage)
- 4 niveaux d'eau
- Distributeur de javellisant



549⁹⁵
rabais G.E. = **30⁰⁰**
519⁹⁵

Lave-vaisselle G.E. (132305)

- 7 boutons
- Système de lavage Smart Wash
- Insonorisation supérieure
- Mise en marche différée 6 heures
- Panier à ustensiles Smart Basket
- Disponible blanc sur blanc

* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

TANGUAY

OUVERT
LE DIMANCHE SAUF
À POINTE-AU-PÈRE

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul. Ste-Anne
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ormière
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Cté de Rimouski
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
(418) 698-4411